

# sport & entreprises

Le magazine de la Fédération française du sport d'entreprise

mars 2017 - N°128 - 7€

**EXCLUSIF** pour  
François Asselin,  
président  
de la Confédération  
des petites et moyennes  
entreprises,  
le sport  
est un outil d'aide  
au management

---

Paris 2024  
et l'héritage  
olympique

---

Exemplaires  
avocats  
parisiens



2ème édition

[www.pepsport.fr](http://www.pepsport.fr)



27 septembre 2017  
Paris • Salle Wagram



L'événement  
national **BtoB**  
des acteurs du **SPORT**  
et du **BIEN-ÊTRE**  
en **ENTREPRISE**

SPORT  
**VITALITÉ**

SPORT  
**TECH**

SPORT  
**WELLNESS**  
MANAGEMENT

**MICE**  
SPORT

Conférences • Expo  
Plateau TV • Networking



est partenaire de **pep's Sport**

Événement conçu par



*« L'esprit associatif que nous chérissons tous ne signifie pas alignement vers le bas ou se contenter du minimum. »*



Avec ERICKSON

*Didier Besseyre*

Président des Fédérations  
française, européenne et mondiale  
du sport d'entreprise

## L'ÉDITORIAL de Didier Besseyre

### *Obtenir un label de qualité*

« Chaque nouveau mandat électif nous engage. J'ai placé celui qui commence sous le signe d'exigences supplémentaires. Au cours des dernières années, la Fédération française du sport d'entreprise a pris une envergure nouvelle. Sa dimension est maintenant reconnue. Son rôle est effectif aussi bien pour faire vivre le sport dans les entreprises que pour améliorer le bien-être, la productivité et la santé de leurs salariés.

Ce sont de précieux et enviables acquis mais notre rôle est de ne pas nous en contenter. De toute évidence, il est des domaines où nous sommes encore perfectibles pour parvenir à réaliser tout ce qui a été décidé ou pour optimiser tout ce que nous mettons en œuvre. Au quotidien, notre force de frappe n'est pas constante sur l'ensemble du territoire et, trop souvent, nous devons faire opérer des dossiers par le siège. Cela ne doit pas durer.

En effet, l'esprit associatif que nous chérissons tous ne signifie pas alignement vers le bas ou se contenter du minimum. Notre efficacité future dépend de cette exigence.

Je m'explique : il arrive encore trop fréquemment que la Fédération française du sport d'entreprise rencontre un problème de standard de qualité. Ces difficultés, nous les avons contournées en sous-traitant une partie et nous continuerons à rechercher l'excellence. Toutefois, nous devons placer la barre encore plus haut, que ce soit pour nous ou pour nos partenaires.

Aujourd'hui, pour franchir ce cap supplémentaire, nous nous trouvons devant l'absolue nécessité de mieux nous organiser et de mieux structurer nos domaines d'intervention. En somme, de regarder nos licenciés comme les membres privilégiés d'un club et comme des clients privilégiés. Nous devons être en tout encore plus performants.

Ce n'est qu'à ce prix que, dans un monde toujours plus concurrentiel, la Fédération française du sport d'entreprise continuera de progresser. Pour gagner la course, il faut se préparer à ne pas réduire la voilure, quelles que soient les conditions de notre environnement. Ces améliorations passent d'abord par l'obligation de doter tous les niveaux de la Fédération française du sport d'entreprise de réelles normes de qualité. J'ai inscrit cet objectif de labellisation tout en haut de notre nouvelle feuille de route et je veillerai à son application. À court terme, nous allons nous donner les moyens de pouvoir afficher cette ambition et d'en être fiers. À moyen terme, cela fera notre succès.

Élus et salariés, nous partageons tous cette même et belle responsabilité. »

*Lire aussi page 26.*

## Notre podium



**Myriam Fontaine,**  
**le sport santé en priorité**

Myriam Fontaine est la présidente du comité Rhône - métropole de Lyon de la Fédération française du sport d'entreprise sur laquelle elle fonde de grands espoirs, notamment pour la promotion du sport santé.

« J'ai toujours regretté que le préventif ne soit pas plus développé, dit-elle. Combien d'arrêts de travail seraient évités si, chaque matin, on s'adonnait à quelques exercices physiques, par exemple pour lutter contre le mal de dos ? ». La FFSE peut compter sur la force de conviction de cette vice-présidente et trésorière de l'association Lyon Sport métropole.



**Le Tremplin,**  
**toujours plus haut**

Lancé le 25 novembre 2014 par Anne Hidalgo, Le Tremplin accompagne quarante start-up et recrute actuellement sa troisième promotion. Depuis le début de leur incubation, ces jeunes entreprises innovantes ont levé plus de 30 millions d'euros et créé plus de 70 emplois. L'association travaille également à la féminisation de l'entrepreneuriat grâce à son programme d'accélération Les Sprinteuses, ouvert à toutes les start-up du sport comptant au moins une femme parmi leurs fondateurs. Plus d'infos : [www.letremplin.paris.fr](http://www.letremplin.paris.fr) et @LeTremplin.



**Geoffroy Canivet,**  
**l'efficacité à la barre**

En robe d'avocat ou en tenue de rugby, Geoffroy Canivet a la même belle et fière allure. On lui dit maître, il répond passion. Passion pour les plaideries, passion pour le sport. À l'Association sportive du barreau de Paris, dont il est la cheville ouvrière et où il représente le bâtonnier Frédéric Sicard, Geoffroy Canivet s'est vite rendu indispensable. Dans le partenariat qui vient d'être signé avec la Fédération française du sport d'entreprise (lire pp. 20-21), c'est toujours lui qui est en première ligne. Comment ? Avec passion bien sûr.

**sport & entreprises**

**Directeur de la publication**  
Didier Besseyre  
**Responsable du magazine**  
Daniel Diguet  
**Rédaction en chef et coordination**  
Jean-Marie Safran  
**Ont participé à ce numéro**  
Nicolas Badiot  
Pierre Bienvault  
Jean-Luc Ferrié  
Gurvan Heuze  
Michel et Serge Pautot  
Jean-Louis Romain  
Claude Staquet  
**Conception et maquettes**  
Patrick Maître (gmes)  
**Révision-correction**  
Benoit Colboc  
**Photos**  
Droits réservés pour toutes photos non créditées  
**Administration et actualités de la FFSE**  
Gurvan Heuze  
**Secrétaire général**  
Claude Thourout  
**FFSE :**  
28 rue Rosenwald  
75015 PARIS  
Tél : 01 56 64 02 10  
Fax : 01 47 20 04 50  
**Impression**  
L'Artésienne  
ZI de l'Alouette  
rue François-Jacob  
62800 Liévin  
**Abonnement**  
15 € / 4 numéros.  
Ce numéro a été tiré à 5 000 exemplaires.  
Dépôt légal avril 2016.  
**ISSN :** 2258-5907

# AU SOMMAIRE

## 3 L'Editorial de Didier Besseyre

Le futur label de qualité de la Fédération française du sport d'entreprise

## 4 Notre podium

Myriam Fontaine, Le Tremplin, Geoffroy Canivet

## 5 En lumière

6 Les entreprises à la conquête du sport

## 7 Réussite

Les podiums de Sodebo

## 8 Notre dossier

Le nécessaire héritage olympique

## 11 Le bon profil

Manon Laporte, femme de tête

## 12 Entretien avec François Asselin

Les petites et moyennes entreprises à l'heure du sport

## 15 Régions, Sport et Entreprises

Grand Est : favoriser le sport en entreprise

## 16 Nos valeurs

Pour gagner, apprendre à perdre

## 20 Le bon exemple

Le Barreau de Paris organise le sport

## 22 Les deuxièmes Voiles de l'Entreprise

La bienveillance, figure de proue

## 24 Evénements

24 La Baule, capitale du tourisme

26 L'assemblée générale de la FFSE

27 FFSE Lab : mode d'emploi

28 Gand : arrêt sur images

29 La Course de la Diversité

## 30 En direct

Les autres actualités de la FFSE

## 31 Droit, Sport et Entreprises

Les multiples possibilités du sport en entreprise

## 32 Grand Stade

8 bonnes raisons de découvrir l'e-sport

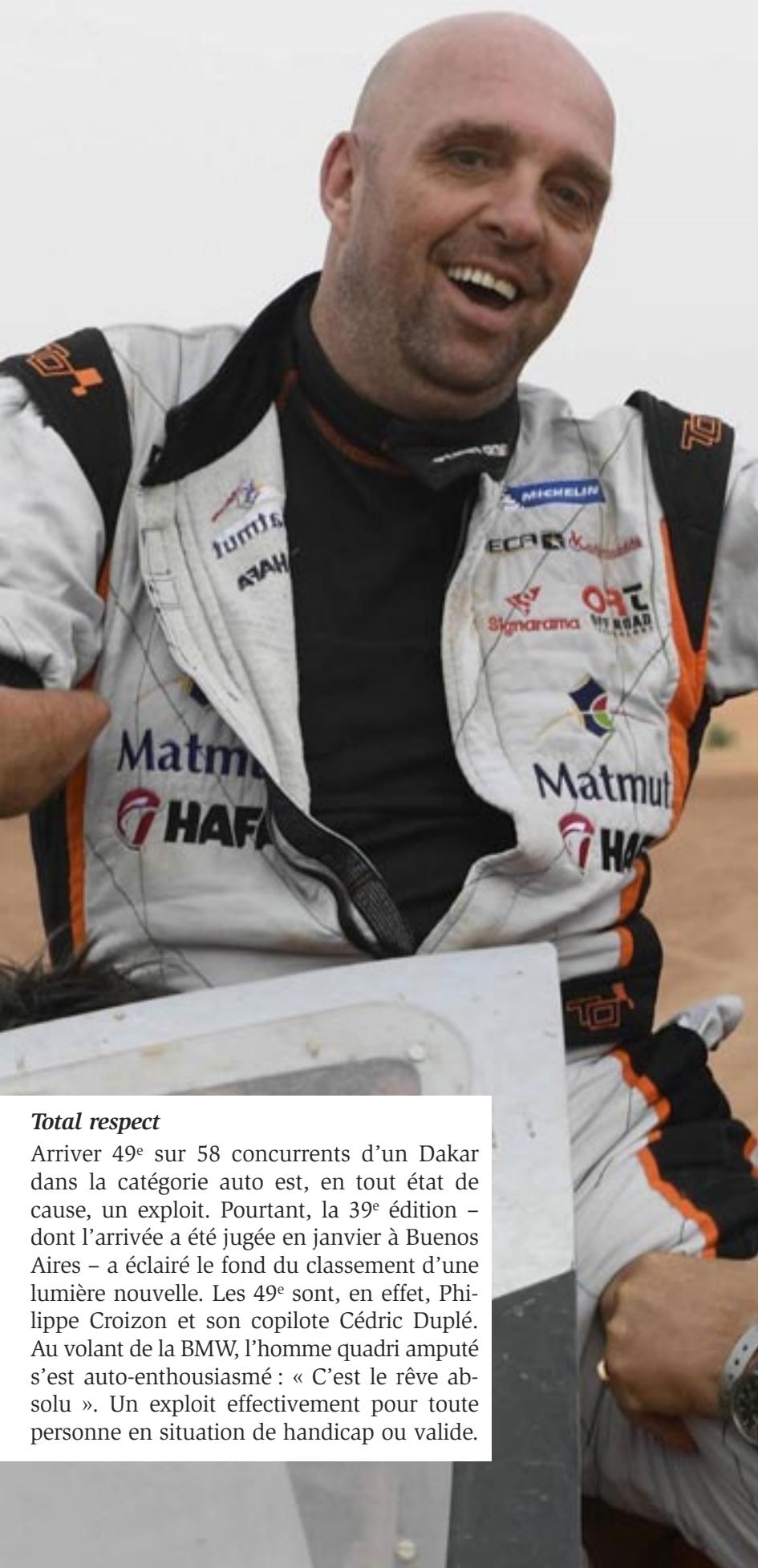
## 36 Santé, Sport et Entreprise

Les bienfaits du sport contre le risque d'AVC

## 38 Oui, c'est possible

L'action bénévole de Gilles Moretton





## Total respect

Arriver 49<sup>e</sup> sur 58 concurrents d'un Dakar dans la catégorie auto est, en tout état de cause, un exploit. Pourtant, la 39<sup>e</sup> édition – dont l'arrivée a été jugée en janvier à Buenos Aires – a éclairé le fond du classement d'une lumière nouvelle. Les 49<sup>e</sup> sont, en effet, Philippe Croizon et son copilote Cédric Duplé. Au volant de la BMW, l'homme quadri amputé s'est auto-enthousiasmé : « C'est le rêve absolu ». Un exploit effectivement pour toute personne en situation de handicap ou valide.



## Oui, c'est possible

Dans la vie, il n'y a pas que le « travailler plus pour gagner plus ».

L'ancien champion de tennis Gilles Moretton l'illustre parfaitement. Devenu chef d'entreprise dans le sport business, il s'active aujourd'hui également sur le terrain du bénévolat, notamment en faveur des enfants hospitalisés et auprès de l'association Solidarité Sida. Lire aussi page 38.

« Le statut de l'équipe de France n'admet pas les médailles d'argent. Je bois du champagne mais cela aurait pu être du thé amer et des tomates dans la figure. »

*Didier Dinart, le nouvel entraîneur de l'équipe de France masculine de handball, le 30 janvier dans le quotidien L'Équipe, au lendemain du sixième titre mondial de la sélection tricolore depuis 1995.*

## Nos immanquables

**20 au 22 avril :** Challenge des mairies et des entreprises à Piriac-sur-Mer

**1<sup>er</sup> mai :** Foulées de l'Arche à Tours

**21 mai :** Mare Trail à la Turballe

**9 juin :** Marathon relais national interentreprises à Angers

**17 juin :** Lauriers d'Île-de-France de rugby à 7 à Pantin

**20 au 22 juin :** Salon Préventica à Paris

**21 au 25 juin :** Jeux européens du sport d'entreprise à Gand (Belgique)

**8 et 9 septembre :** Les Voiles de l'Entreprise à Saint-Tropez

**27 septembre :** 2<sup>e</sup> édition du Salon pep'Sport à Paris

**28 septembre :** Course de la Diversité à l'hippodrome d'Auteuil à Paris

# Le groupe Altrad s'habille de tricolore



Le groupe Altrad, actionnaire majoritaire du club Montpellier Hérault rugby et qui fabrique du matériel pour le secteur du bâtiment, est le premier sponsor à apparaître sur le maillot du XV de France.

Le 12 février, lors du match contre l'Écosse comptant pour le Tournoi des six nations, les joueurs tricolores avaient arboré le logo #France2023 en soutien à la candidature française à l'organisation de la Coupe du monde de

rugby. De son côté, Altrad est apparu pour la première fois sur le maillot de la sélection tricolore le 11 mars, à l'occasion de la rencontre contre l'Italie.

La France était la dernière équipe majeure de rugby à jouer sans sponsor sur son maillot national. Avant même d'être élu à la présidence de la Fédération française de rugby le 3 décembre dernier, Bernard Laporte avait souhaité mettre fin à cette exception. Désormais, parmi les principaux sports collectifs en France, seule la sélection tricolore de football reste vierge de toute publicité, hors équipementiers. L'accord entre le groupe de Mohed Altrad et la Fédération française de rugby court jusqu'au 15 novembre 2017.

Acadomia joue la carte des « jeunes »



Déjà associée au centre de formation du club de football de l'AJ Auxerre et au club de natation de Mulhouse, l'entreprise de soutien scolaire va également aider la Fédération française de handball dans la formation de la relève des « Experts ». Dès l'hiver prochain, une vingtaine de joueurs et de joueuses ciblés comme étant de potentiels grands espoirs bénéficieront d'un accompagnement scolaire Acadomia à travers des programmes spécifiques qui permettront d'adapter les enseignements aux besoins et aux contraintes de chaque athlète.

## Le CNOSF renouvelle ses partenaires

Le Comité national olympique et sportif français et Décathlon ont signé un partenariat qui courra jusqu'à fin 2018. « Nous souhaitons mettre ou remettre au sport 66 millions de Français ! » a indiqué Nicolas Pelletier, directeur général de Décathlon Retail en France.

« Cette volonté se marque à travers nos produits et services

abordables, mais également les événements sportifs mis en place dans chacun de nos 305 magasins ». Parallèlement, le constructeur japonais Toyota a remplacé BMW en tant que partenaire du CNOSF.

## Les cocoricos de Somfy

Pari encore gagnant pour ce partenaire de l'équipe de France de biathlon depuis 2005. On ne compte plus les

victoires de Martin Fourcade et de ses partenaires, tous très en vue aux championnats du monde organisés à Hochfilzen, en Autriche. Somfy, renommée pour ses systèmes automatiques d'ouverture et de fermeture de maisons et de bâtiments, en récolte naturellement les fruits avec d'autant plus de satisfaction que les valeurs montagnardes d'endurance, de proximité, d'humilité et de précision de ce sport lui sont particulièrement chères.



## Under Armour met les sportifs en pyjama

Voici une petite marque qui ne cesse de grandir. Spécialisée dans les équipements de sport, Under Armour innove encore et encore, au point de concurrencer sérieusement Nike et surtout Adidas sur le marché américain. Pour ses 20 ans, l'entreprise a récemment dévoilé un produit très ingénieux appelé « vêtement de nuit pour récupération d'athlète ». Ses chercheurs se sont posé une question originale et qui intrigue aussi de ce côté de l'Atlantique : est-ce que des pyjamas peuvent aider les sportifs à mieux dormir, à récupérer plus rapidement et donc à être plus performants le matin ? Sur le plan du design, ce pyjama ressemble à un autre. En revanche, la différence se fait à l'intérieur du textile avec l'intégration dans la doublure d'un motif spécial, nommé TB12 et basé sur le concept de la bio céramique. Ces pyjamas seraient en mesure de capter l'énergie et la chaleur dégagées par le corps de l'utilisateur et de les restituer sous la forme d'infrarouges durant le sommeil.

Prix de base : 80 dollars.



## Les gazouillis du golf

Twitter est la plateforme de diffusion exclusive de plus de trente-et-un tournois du circuit américain de golf (PGA Tour) jusqu'à la fin de la saison 2016-2017. Chaque passionné peut ainsi regarder les deux premiers trous de la journée de chacune de ces compétitions diffusées en direct sur PGA Tour live et twitter.com. Il aura également la possibilité de visionner l'analyse d'avant-match, des interviews ainsi que des informations techniques et statistiques. PGA Tour espère ainsi inciter les fans de golf à souscrire à l'offre de streaming (OTT) PGA Tour live vendue au prix de 40 dollars par an.

## La nouvelle grotte d'Alibaba

« Nous mettrons à profit notre expérience du service à une jeune clientèle pour contribuer à rallier davantage de jeunes au mouvement olympique, tout en renforçant notre marque dans le monde entier », promet Daniel Zhang, directeur général du groupe chinois qui vient de conclure un partenariat jusqu'en 2028 avec le Comité international olympique. Alibaba va notamment créer une plateforme mondiale de commerce en ligne pour les fans qui recherchent des produits olympiques fabriqués par des détenteurs de licences officielles ainsi que d'autres produits sportifs.



Jack Ma, fondateur d'Alibaba, et Thomas Bach, président du CIO.



somfy



### Sodebo : sa recette gagnante, la voile

**Soutien de Thomas Coville et partenaire du Vendée Globe, le géant de l'agroalimentaire a su imposer sa marque sur tous les océans.**

**D**écembre 2016 et janvier 2017. Deux mois que les dirigeants de Sodebo, le leader français des produits traiteurs en rayon frais, ne sont pas près d'oublier. Le jour de Noël, Thomas Coville a pulvérisé le record du tour du monde à la voile en solitaire et sans escale avec son trimaran aux couleurs du géant vendéen de la pizza et des sandwiches.

Rebelote un mois plus tard, aux Sables-d'Olonne cette fois, avec la victoire d'Armel Le Cléac'h dans le Vendée Globe, cette épreuve qui se déroule tous les quatre ans et dont Sodebo est devenu le parrain officiel depuis 2004. Là encore, avec son logo en bonne place sur toutes les voiles, l'exposition médiatique a été maximale pour le groupe.

Cette réussite ne doit rien au hasard mais plutôt à la patience et à la fidélité. « Cette boîte, cela fait dix-huit ans qu'elle me suit. Elle m'a pris, elle m'a hissé jusqu'aujourd'hui », s'est ravi Thomas Coville à son arrivée.

En 1999, Sodebo (pour Société des établissements Bougro) cherchait à accroître sa notoriété auprès du grand public. L'entreprise vendéenne, créée en 1973 par Joseph et Simone Groubo, propriétaires d'une charcuterie à Saint-Georges-de-Montaigu, voulait s'inspirer de son voisin et

concurrent Fleury Michon qui a réussi à mieux se faire connaître grâce à la voile.

Une affaire rentable à entendre ses dirigeants. Le taux de notoriété de Sodebo avoisine aujourd'hui les 90 % et il a été multiplié par onze depuis 1999. L'entreprise devrait débourser quatre à cinq fois plus d'argent en publicité pour avoir la même visibilité dans les médias.

Mais pour faire vivre encore plus l'aventure au large, Sodebo – dirigée par les trois filles des fondateurs – a décidé de passer à l'étape supérieure en organisant des courses. La réflexion est menée par le collectif Ultim qui regroupe les grands sponsors de la voile : Sodebo, la Macif, la Banque Populaire et, plus récemment, le groupe Actual.

Elle deviendra réalité en 2019 avec le lancement d'un tour du monde des Ultims, course autour du monde en multicoque et en solitaire, dont le départ est prévu à Brest. L'objectif est d'en faire l'équivalent du Vendée Globe mais pour les multicoques.

Sodebo va ainsi lancer la construction d'un nouveau bateau pour Thomas Coville ; baptisé Sodebo 5, ce trimaran volant fera 32 mètres de long, 23 mètres de large et 35 mètres de haut.

*Claude STAQUET*

#### Plein vent

#### Du jamais vu dans la voile

Trois records ont été battus en l'espace de quelques semaines. Le 25 décembre, Thomas Coville sur Sodebo Ultim a établi un nouveau record sur son trimaran avec un tour du monde en solitaire réalisé en quarante-neuf jours, trois heures et sept minutes. Le 19 janvier, Armel Le Cléac'h (Banque Populaire VIII) a remporté le Vendée Globe en solitaire sur monocoque, en soixante-quatorze jours, trois heures et trente-cinq minutes. Le 25 janvier, Francis Joyon (IDECK Sport) a clos cette série inédite en gagnant le Trophée Jules Verne. Il a bouclé son tour du monde en équipage en quarante jours, cinquante-trois heures, trente minutes et trente secondes.

Des performances réalisées, selon les spécialistes, grâce aux bateaux et aux talents des skippers mais également à des fenêtres météo exceptionnelles.



*Thomas Coville,  
vainqueur du Vendée Globe.*

# Paris 2024

## Promesses d'avenir

Que doit-il rester en héritage à la ville organisatrice des Jeux olympiques et paralympiques et à sa population ? De nouvelles infrastructures certes, mais pas seulement. Après les JO d'Athènes en 2004 qui ont, en partie, contribué à la crise grecque, le Comité international olympique a inscrit dans sa charte la nécessité, pour les villes candidates, de proposer un concept de Jeux encore plus en adéquation avec leurs besoins.



**S**e baigner dans la Seine, faire des banlieues de Seine-Saint-Denis une destination attractive, donner au sport une place centrale à l'école... Victime de la pollution, de la congestion automobile, en mal de logements, dans un pays où le sport a souvent du mal à trouver sa place, Paris – candidate malheureuse à trois reprises (1992, 2008, 2012) à l'organisation des Jeux olympiques – mise cette fois sur le long terme. En cas de désignation, la capitale française créerait un organisme dédié à la sécurisation de cet héritage que beaucoup de ses prédecesseurs ont abandonné en cours de route. « Pris par l'urgence, les Comités d'organisation des Jeux olympiques (COJO) sacrifient souvent cette notion de durabilité », explique Bernard Lapasset, co-président avec Tony Estanguet, du comité de candidature. « Paris 2024 a fait en sorte qu'un organisme pense l'après JO. » Marie Barsacq, directrice d'Impact et héri-

tage de Paris 2024, détaille : « Les Jeux olympiques et paralympiques permettraient d'accélérer le développement de territoires comme la Seine-Saint-Denis, de mettre en place des initiatives innovantes, d'ancrer le sport dans le quotidien de chacun. » Identifié comme le cœur des Jeux avec le Stade de France, le Village olympique – dont les 17 000 lits à construire seraient reconvertis en logements sur une friche de l'Île-Saint-Denis –, les centres et les villages médias du Bourget, la piscine de Saint-Denis, le département devrait devenir le « pendant français de l'East End de Londres », réhabilité pour les Jeux olympiques de 2012. Territoire jeune et cosmopolite, le "9-3" serait ainsi une sorte de phoenix francilien revigoré par les Jeux. Il bénéficierait en priorité des 11,7 milliards d'euros et des 250 000 emplois de retombées olympiques, prévues par une étude du Centre de droit et d'économie du sport de Limoges.

L'héritage de Paris 2024, c'est aussi la relation à l'environnement dans une région polluée et congestionnée. La candidature parisienne, aiguillonnée par Anne Hidalgo, a de grandes ambitions en la matière. D'abord réticente à l'idée de lancer sa ville dans cette nouvelle aventure préolympique, la maire de Paris a finalement saisi l'opportunité pour imposer ses vues. S'est ainsi installée l'idée de dépolluer durablement la Seine pour en faire le théâtre de la natation en eau libre et à plus long terme un lieu de baignade, tout comme les réflexions sur la fameuse « mobilité douce » (notamment le développement de moyens de transport en commun) qui trouveraient dans les Jeux olympiques un formidable laboratoire.

Bénéfice moins palpable, les Jeux parisiens pourraient offrir à la société française « un nouveau rapport au sport », selon Tony Estanguet. Le co-président de Paris 2024 n'a jamais caché son admiration



Pour la Seine-Saint-Denis, les Jeux olympiques constituerait un prometteur ballon d'oxygène.

## Les hauts et les bas de l'héritage olympique

**La réussite économique et sociale des Jeux olympiques apparaît de plus en plus indispensable. À taille et à environnement comparables, Athènes a échoué là où Barcelone avait réussi douze ans auparavant.**

pour le modèle des Jeux de Londres et leur slogan « Inspire a Generation ». De ce côté du Channel, selon Marie Barsacq, on entend donc « ancrer le sport dans le quotidien de chacun et surtout des populations qui en sont aujourd’hui éloignées : les femmes, en particulier issues de l’immigration, les seniors, les handicapés ». Les équipements de proximité, pour lesquels l’État a débloqué 20 millions d’euros indépendamment du succès ou non de la candidature parisienne, devraient faciliter cette ambition. Dans les écoles, une semaine consacrée à l’apprentissage des valeurs olympiques a été instaurée dès cette année et sera pérennisée, quoi qu’il advienne, à Lima lors du vote du CIO le 13 septembre. En définitive, à Paris, où l’on se targue de n’avoir rien ou quasi-ment rien à construire, l’héritage se veut avant tout immatériel mais terriblement indispensable.

Paco LEOPOLD

**C**omme un subtil pied de nez à l’histoire, la Grèce, berceau des JO, possède sans nul doute le plus précieux et le plus pesant des héritages olympiques : d’un côté, la ville d’Olympie, site des premières joutes sportives au VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., le stade panathénaïque d’Athènes – reconstruit pour les premiers Jeux de l’ère moderne en 1896 –, les légendes de Marathon et de Spyridon Louis, et l’incontestable contribution de l’Odysée olympique à l’identité nationale. De l’autre, une dette venue agraver le déficit

du pays après l’organisation d’une édition 2004 surdimensionnée et la survie de nombreux éléphants blancs, ces installations sportives sans réelle utilité, devenues aujourd’hui des carcasses délabrées qui accueillent les migrants en transit. En comparaison, le succès de Barcelone est encore cité vingt-cinq ans plus tard comme modèle de la vertu des Jeux à faire renaître les villes olympiques et à dynamiser leur économie, bien au-delà de leurs frontières. Port triste et délabré lors de l’attribution des JO en 1985, la ville cata- ➤➤➤

# DOSSIER



*Contrairement à ce que prévoyaient beaucoup d'observateurs, les installations des JO d'hiver de Sotchi provoquent un bel engouement auprès de la population russe.*

►►► Jane a en effet su profiter de l'élan olympique pour se reconstruire intelligemment, notamment en se tournant vers la mer jusque-là ignorée, et devenir l'une des destinations touristiques les plus prisées d'Espagne.

Toute comparaison a pourtant ses limites. Barcelone 1992 était la vitrine d'un pays en plein boom économique, sur la lancée de son entrée dans l'Europe, avec des coûts sociaux encore bas. En 2004, à Athènes, le contexte était très différent. « Il faut se garder des jugements rapides et des comparaisons », note d'ailleurs Jean-Loup Challelet, universitaire spécialiste de l'olympisme. « À Athènes, il y a quelques éléphants blancs mais aussi beaucoup de positif, notamment dans les transports. Dans un sondage effectué dix ans après, les deux tiers des Grecs ont d'ailleurs jugé favorablement les retombées des Jeux alors que leurs coûts étaient connus. »

Le contexte national, économique et politique est ainsi primordial dans l'évaluation de l'héritage des Jeux. En 2014, les JO d'hiver de Sotchi ont été stigmatisés comme étant l'édition la plus chère de

l'histoire olympique avec quelque 50 milliards de dollars d'investissements. C'était toutefois sans compter sur la puissance financière et démographique de la Russie qui a absorbé les coûts sans crise majeure et utilisé des équipements, jugés dispendieux et peu utiles, pour un public domestique de plus en plus avide de sports d'hiver. Ainsi, en 2015, le site flambant neuf de Rosa Khutor, créé pour les JO, a accueilli 800 000 visiteurs l'hiver et plus d'un million l'été. Tandis que le stade olympique de la ville des bords de la mer Noire accueillera des matches de la Coupe du monde de football 2018. Sans compter que les Jeux ont permis à Sotchi de se doter d'équipements indispensables comme le tout-à-l'égout, construits à la faveur de l'événement. Idem pour la Chine, où les très chers Jeux de Pékin ont finalement suscité très peu de polémiques.

À Rio, en revanche, l'après-Jeux fait déjà débat six mois après les compétitions parce que le Brésil n'a pas le volant financier de la Chine ou de la Russie et que l'argent dépensé dans des structures moyennement utiles – voire quasiment superflues – fait cruellement défaut ailleurs. En outre, certaines promesses comme la dépollution de la baie de Guanabara, n'ont pas été tenues.

## Échos des JO

### Candidature : un slogan qui fragilise encore la langue française

Pas sûr que le français sorte gagnant de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques de 2024. « Made for sharing » (« Venez partager ») est, en effet, le slogan de campagne choisi par la candidature parisienne. « Il faut savoir que 80 % des membres du CIO qui voteront le 13 septembre à Lima parlent anglais », ont justifié ses responsables. Soit, mais c'est aussi oublier que le français est la langue officielle des JO selon la charte olympique...

### Los Angeles : l'imagination aux commandes

Ce serait une première dans l'histoire olympique : Los Angeles, principale rivale de Paris dans la course aux Jeux olympiques de 2024, organiseraient la cérémonie d'ouverture dans deux stades différents : au LA Stadium, enceinte ultra moderne nouvelle génération de 100 000 places qui devrait sortir de terre en 2019 et accueillir le Superbowl en 2021, et au Memorial Coliseum (70 000 places) qui a accueilli les JO de 1984 mais aussi ceux de 1932. La cérémonie d'ouverture débuterait par un relais de la torche au Memorial Coliseum, laquelle arriverait en fin de cérémonie au LA Stadium. Les deux stades seraient également mis à contribution pour la cérémonie de clôture.

### 2024-2028 : un double vote ?

Ce n'est encore qu'une hypothèse mais l'idée fait son chemin depuis que le président du Comité international olympique, Thomas Bach, a lui-même admis : « Nous produisons trop de perdants ». Comprenez : trop peu de futurs candidats. Le 13 septembre prochain, Paris et Los Angeles pourraient donc repartir toutes les deux comblées après le retrait de la candidature de Budapest. L'une par l'organisation des JO de 2024, l'autre de 2028. Ou inversement... Néanmoins, l'hypothèse du double vote est encore loin de réunir tous les suffrages, d'autres villes ayant déjà manifesté leur intérêt pour ceux de 2028. En outre, il faudrait recevoir laval de l'Association des comités nationaux olympiques, ce qui supposerait qu'une majorité d'entre eux poussent dans le même sens...

Ainsi l'évaluation de l'héritage olympique n'est pas une notion stable et varie en fonction des environnements. « L'héritage repose sur cinq piliers : les infrastructures et les sites naturels à protéger, la gestion des ressources, la mobilité, les ressources humaines et le climat, détaille Christophe Dubi, directeur des sports du CIO. Au final, le maître mot est l'adéquation entre les projets proposés et les besoins du territoire hôte. »

P. L.

# Le bon profil

## Manon Laporte : des médailles sans revers

Cette femme n'a pas gagné de médaille d'or aux Jeux olympiques. Elle ne joue pas non plus au handball ou au rugby. Elle ne fait pas la « une » de l'actualité sportive mais il n'empêche : il est des natures que rien n'arrête. Manon Laporte a cette énergie, cette détermination et cette ambition dont sont pourvues les vraies championnes. Où va-t-elle puiser cette ardeur et cet investissement qui la conduisent sur tous les terrains et la font batailler sur tous les fronts : élue, chargée de mission, avocate, sportive, mère de deux enfants, femme mariée ? Indomptable et entièrement dévouée aux causes qui lui tiennent à cœur, passionnée mais en permanence réfléchie, Manon Laporte, adepte de musculation, de danse et de ski, slalome, en tout cas, entre les obstacles et jongle avec son emploi du temps pour porter très haut ses causes et ses responsabilités d'élue. Le sport est son domaine de prédilection : depuis les premières approches à l'école en passant par les pratiques de haut niveau et les bienfaits d'une activité physique quotidienne à tout âge.

Quand on lui parle de sport en entreprise, Manon Laporte est intarissable. Elle relève que

les chefs d'entreprise ne se rendent pas assez compte des bienfaits du sport en faveur de la santé, de la solidarité, de la performance, de l'assiduité, du partage des compétences, de la cohésion sociale et de l'esprit d'équipe. Elle professe ainsi que la pratique sportive doit être placée au premier rang dans chaque entreprise.

On enchaîne avec la place des femmes dans le sport ? La pente est naturelle et Manon Laporte est plus que jamais à son affaire. Le sujet lui tient à cœur depuis toujours et elle y a sensibilisé Valérie Pécresse. En retour, la présidente de la région Île-de-France lui a confié la mission de réaliser un rapport sur tous les aspects du sport féminin. Une centaine de consultations va nourrir sa réflexion et ses préoccupations mais, déjà, Manon Laporte est convaincue que le sport en entreprise doit permettre aux femmes très occupées par leur vie familiale de pouvoir accéder à une activité sportive. « Pour cela, il faut des aménagements, que l'État participe un peu plus en accordant peut-être des crédits d'impôt ou des réductions de charges » préconise-t-elle. Cela vaut bien une médaille olympique.

Jean-Louis ROMAIN

La conseillère régionale d'Île-de-France estime que la Fédération française du sport d'entreprise a un rôle majeur à jouer, dans l'intérêt du plus grand nombre, en mobilisant les salariés et les chefs d'entreprise derrière la pratique sportive en entreprise.



### Le sport au carrefour des entreprises et du développement des territoires

« La région Île-de-France souhaite être partenaire de la Fédération française du sport d'entreprise qui est en mesure de sensibiliser les entreprises, de partager les bonnes pratiques, de mieux connaître les réalités du sport en entreprise et d'identifier les modes d'intervention. Ce travail d'équipe doit permettre à la région Île-de-France de réorienter sa politique sportive pour l'adapter aux nouvelles pratiques. C'est dans cet état d'esprit que nous souhaitons mettre à disposition des associations et des entreprises les infrastructures sportives des lycées franciliens. » Propos de Manon Laporte, le 15 septembre dernier, au Salon pep'Sport organisé au stade Jean-Bouin à Paris.



Manon Laporte

### Une championne tout terrain

Avocate fiscaliste et auteure de plusieurs ouvrages spécialisés, Manon Laporte est conseillère régionale d'Île-de-France et présidente de la commission Sport, Jeunesse et Vie associative. Dans ce cadre, Valérie Pécresse l'a investie d'une mission sur le développement du sport féminin dont elle doit rendre ses propositions au cours des prochaines semaines. Manon Laporte est également l'épouse du nouveau président de la Fédération française de rugby, Bernard Laporte.

# L'ENTRETIEN



Le 21 janvier 2015, François Asselin a été élu, avec 97 % des voix, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), devenue la CPME le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Issu d'une famille de charpentiers, François Asselin est président d'Asselin SA (charpente, menuiserie, ébénisterie, ferronnerie d'art), une entreprise basée à Thouars et constructrice notamment de la frégate L'Hermione. Il est également membre du Conseil économique, social et environnemental.

# François

**Sport et Entreprises : Pensez-vous que la désignation de Paris à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 2024 servirait le développement des PME françaises ?**

**François Asselin :** Outre les entreprises qui pourraient travailler directement à l'organisation de ces Jeux olympiques d'été, l'essentiel des TPE-PME aurait un intérêt à ce que les JO soient organisés en France. La visibilité à l'international d'un tel événement, s'il est réussi, permet incontestablement de mettre en avant le pays organisateur et ses entreprises.

Il s'agit notamment de projeter une image positive et un élan populaire témoigne de la cohésion d'un peuple autour d'un objectif commun. Et quoi de plus fédérateur que des événements sportifs d'ampleur internationale ?

Les JO permettent également d'attirer de nombreux touristes sur notre sol, que ce soit à titre privé ou pour du tourisme d'affaires. Ils sont à l'évidence une fantastique vitrine pour nos entreprises et leur savoir-faire. C'est donc à nous, tous ensemble, de défendre la candidature de Paris 2024.

**S&E : En quoi l'activité physique ou sportive peut-elle être utile aux entreprises relevant de votre organisation ?**

**F.A. :** Que ce soit dans la sphère personnelle ou professionnelle, les activités spor-

tives sont souvent promues. Elles favorisent la cohésion des équipes et ont des bienfaits indéniables en matière de santé. Ces pratiques

exercées au sein des entreprises permettent aux salariés de mieux se connaître, d'être soudés entre eux et de développer des notions d'entraide qui sont également nécessaires au bon fonctionnement des entreprises.

Pour répondre à la question posée, oui, l'activité physique peut avoir un intérêt pour les entreprises. Elle peut être un bon outil d'aide au management, mais ce n'est pas un but en soi. La pratique sportive est avant tout un choix personnel et les managers d'équipes n'ont à aucun moment à intervenir dans la sphère privée.

**S&E : Faire rentrer le sport dans une PME la rend-elle plus efficace ?**

**F.A. :** Si l'on se réfère aux chiffres du sport en entreprise, 2,5 millions de Français pratiquent un sport dans un cadre lié à leur profession. La productivité des salariés serait améliorée de 6 à 9 % et le taux d'absentéisme diminué de 30 %. Il semble donc que faire entrer le sport dans nos structures améliore leur efficacité en même temps que la santé de nos salariés.



### **Pourquoi avoir changé le nom de la CGPME en CPME ?**

François Asselin : « Nous avons longuement discuté en interne, avec nos adhérents, de

l'opportunité d'un changement de nom de la CGPME. Ce changement s'inscrit dans une logique qui est celle de la modernité, de la simplicité et de l'authenticité. Notre ancien nom et le logo qui lui était attaché dataient de plusieurs décennies. À l'ère du numérique, avec le formidable bond technologique que connaît la société, au moment où les relations sociales et entrepreneuriales se trouvent profondément transformées, la CPME se devait de faire peau neuve. Nous avons travaillé sur le fond, sur nos valeurs. « CPME » est plus facile à prononcer, dit simplement ce que nous sommes et a donc fait l'unanimité. Ce changement s'est fait concomitamment à l'édition de notre feuille de route qui va nous conduire jusqu'en 2020 ».

Cela peut également être un moyen d'atteindre de nouvelles compétences en se différenciant.

Le mécénat sportif peut aussi être l'occasion de donner une image différente de son entreprise en mobilisant les salariés autour d'un projet commun et en faisant participer l'entreprise à la vie de son territoire, en sponsorisant une équipe locale par exemple. Au-delà de l'impact en interne, cela favorise une reconnaissance de l'entreprise dans sa région et auprès des publics qu'elle peut ainsi toucher.

**S&E : Dans quelle mesure les notions d'effort et de solidarité liées à la pratique sportive se retrouvent-elles dans le quotidien des PME ?**

**F.A. :** Toutes proportions gardées, travailler dans une TPE-PME, c'est intégrer une équipe dont les membres se connaissent, du dirigeant à l'employé et où, tout en prenant en compte les individualités, tous doivent avoir un objectif commun orienté vers le développement de l'entreprise. Le parallèle est donc aisément à faire avec les sports collectifs.

Les notions d'effort et de solidarité sont autant présentes dans l'entreprise que dans le sport. Il faut savoir se remettre en cause, évoluer et travailler pour progresser. Et, pour le dirigeant, gérer une entreprise est un challenge quotidien dans lequel il faut relever des défis, prendre des risques, se battre contre des concurrents. Le vocabulaire est similaire dans le sport et ➤➤➤

# Asselin

**« Les notions d'effort et de solidarité sont autant présentes dans l'entreprise que dans le sport »**

# L'ENTRETIEN



**FRANÇOIS ASSELIN :**  
*« Il convient de démontrer au chef d'entreprise qu'il a un véritable intérêt à favoriser la pratique sportive de ses salariés. »*

>>> dans le milieu des affaires. Les termes compétitif et compétitivité sont d'ailleurs bien souvent au centre de ces deux mondes.

**S&E : Le sport peut-il servir l'égalité professionnelle hommes/femmes ?**

**F.A. :** Les dirigeants de PME ont bien conscience que la promotion de l'activité sportive et la règle de l'égalité des chances – qui est l'un des principes fondateurs du sport – permettent de mettre en avant les principes de la mixité et de l'égalité hommes/femmes au sein des entreprises. Ainsi, la promotion de l'activité sportive à l'égard de tous les salariés de sa PME est certainement l'un des moyens pour aider le chef d'entreprise à atteindre ses objectifs en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, mais il est loin d'être le seul et ne doit pas se substituer aux différentes obligations qu'il a en la matière, notamment si son entreprise compte plus de 50 salariés.

Par ailleurs, il est utile de rappeler que les dirigeants de TPE/PME n'ont bien souvent pas la possibilité de proposer ou de mettre en place des activités sportives pour leurs salariés, faute de moyens financiers, de temps (notamment pour ceux dont le

temps est particulièrement compté) et de locaux adaptés.

**S&E : Quels sont les freins au développement de la pratique sportive dans les PME ?**

**F.A. :** Les entreprises ne sont pas des structures faites pour le sport. Les équipements nécessaires à la pratique sportive n'y sont pas nécessairement présents, à l'image des douches. Par ailleurs, les règles liées à l'accidentologie et à la protection des salariés ne sont pas toujours adaptées. De même, diverses entreprises ayant mis en place des espaces de sport ont été sanctionnées par le biais de leur requalification en avantages en nature. D'un côté, on veut favoriser le sport en entreprise et, d'un autre, on met en place des règles qui limitent la latitude des chefs d'entreprise à développer le recours à ces activités. Il convient donc que les pouvoirs publics eux-mêmes facilitent le développement du sport en entreprise en mettant en place un environnement législatif et réglementaire propice ou, à minima, qui ne le pénalise pas.

**S&E : Comment lever ces freins ?**

**F. A. :** En premier lieu, il faut mettre en avant les résultats des entreprises qui capitalisent sur la pratique sportive en leur sein. Mais nous pouvons regretter que les expériences dont on parle concernent trop souvent les grandes structures qui ne représentent pourtant qu'une petite part de l'ensemble des entreprises françaises.

**82 % des entreprises françaises ont moins de dix salariés**

Le tissu des entreprises françaises est majoritairement composé d'entreprises de moins de cinquante salariés (96,7 %), voire de très petites entreprises, puisque près de 82 % d'entre elles ont moins de dix salariés.

Par ailleurs, leur modèle organisationnel et les moyens qu'elles peuvent mettre en œuvre ne correspondent pas à ceux des TPE-PME. Ces dernières peuvent difficilement créer des salles de sport dans leurs locaux ou constituer des équipes de quelque sport que ce soit. Ceci nécessite des moyens et du temps que les chefs d'entreprise n'ont pas nécessairement. Il convient donc de démontrer au chef d'entreprise qu'il y a un véritable intérêt et lui fournir les outils applicables à sa structure, facilement et à moindre coût.

**S&E : Cela mérite-t-il à vos yeux une mobilisation de votre organisation ?**

**F.A. :** Nous avons travaillé à plusieurs reprises avec la Fédération française du sport d'entreprise pour faire connaître l'intérêt qu'auraient nos adhérents à faire entrer le sport dans leurs PME. Nous avons également des entreprises adhérentes qui évoluent dans ce secteur et, à ce titre, nous les accompagnons dans des actions destinées à leur permettre d'avoir un environnement favorable à leur activité.

Notre objectif est de défendre les TPE-PME pour favoriser l'émergence d'un environnement propice à leur croissance et c'est donc dans ce rôle que nous pouvons nous mobiliser. Le choix stratégique final de développer ou non le recours au sport en entreprise revenant bien entendu aux dirigeants des PME.

**S&E : Que recommandez-vous aux patrons des PME dans ce domaine ?**

**F.A. :** Notre rôle n'est nullement de nous ingérer dans la gestion des PME, mais nous pouvons apporter une information aux chefs d'entreprise sur les avantages qu'ils pourraient en tirer. À minima, nous pourrions recommander aux patrons qui le peuvent et le souhaitent de se renseigner auprès de la Fédération française du sport d'entreprise pour découvrir quels dispositifs ils pourraient aisément développer au sein de leur structure et à qui s'adresser pour mettre des actions en place.

# Régions Sport et Entreprises

## Grand Est : le sport en entreprise profite à l'image de la région

**S&E :** Quels sont les grands axes de la politique sportive que vous préconisez ?

**Jean-Paul Omeyer :** Nous avons dû faire un état des lieux puisque la région est aujourd'hui l'addition de trois anciens territoires : la Champagne-Ardenne, la Lorraine et l'Alsace. Nous avons commencé par rencontrer l'ensemble des acteurs du mouvement sportif, les collectivités locales et les animateurs de terrain afin de déterminer quels étaient les bons axes à développer. Notre projet de politique sportive a été voté le 18 novembre dernier. Il s'articule autour de notre volonté de privilégier le projet de vie du sportif à travers deux pôles : une entrée d'excellence qui touche à l'attractivité et à la notoriété de la région par le biais du haut niveau et une entrée attractivité/aménagement du territoire qui a vocation à permettre au plus grand nombre de ses citoyens d'accéder aux pratiques sportives qu'ils souhaitent.

**S&E :** Précisément, quelle place la pratique sportive en entreprise peut-elle occuper dans votre région ?

**J.-P.O. :** De manière claire, différentes études (notamment avec l'Assurance-maladie) montrent tout l'intérêt de permettre aux salariés de pratiquer une activité sportive à l'extérieur ou au sein

de l'entreprise. Le salarié sportif gère mieux le stress, il se fixe des objectifs en rapport avec son entreprise et il est beaucoup moins absent. Au final, ce salarié coûte 200 à 256 euros de moins chaque année à l'Assurance-maladie par rapport à celui qui ne fait pas de sport. Il y a donc là un vrai sujet prospectif visant à faciliter l'accès au sport auprès des salariés.

**S&E :** En vous écoutant, on voit bien ce que le sport peut apporter à l'entreprise et aux salariés mais que peut-il apporter à la vie régionale ?

**J.-P.O. :** Il faut partir d'une réalité : le lien entre le sport et l'entreprise est trop distendu. Ces deux secteurs auraient intérêt à marier leurs réussites et leurs compétences. Obligatoirement, cela va profiter à l'image de la région en mettant en lumière son dynamisme, son aspect entrepreneurial mais aussi son côté performant.

**S&E :** Vous êtes également président de la commission Sport de l'Association des régions de France (ARF), quelles sont vos priorités ?

**J.-P.O. :** Il faut que les nouvelles régions se mettent en place. À partir de là, nous travaillerons sur des thématiques qui peuvent être partagées par chacune d'elles afin de permettre une implication nouvelle. Je prends l'exemple du sport santé qui doit être aussi un accompagnement du salarié, ne serait-ce que pour les postures et les attitudes, avec l'idée que le sport doit être bénéfique à tout le monde.

**S&E :** Au niveau de l'ARF, pourrait-on imaginer une collaboration très suivie avec la Fédération française du sport d'entreprise ?

**J.-P.O. :** Tout à fait. Nous devons faire en sorte de nous rencontrer plus souvent parce que je crois qu'il y a effectivement beaucoup d'actions à développer à ce niveau-là. Nous ne pouvons que nous enrichir les uns des autres.

Jean-Paul Omeyer est président de la commission Sport et conseiller régional du Grand Est. Performance sportive, reclassement professionnel et place du sport dans la société sont ses priorités.



Jean-Paul Omeyer

### Sa vie dédiée au sport

À 68 ans, Jean-Paul Omeyer est retraité de la fonction publique. Il a été professeur d'éducation physique, puis professeur de sport à la direction régionale de la Jeunesse et des Sports, travaillant avec les collectivités ainsi qu'avec les clubs, gérant les investissements de l'État en région et veillant à la formation des entraîneurs et des handballeurs de haut niveau.

### Bon sang ne saurait mentir

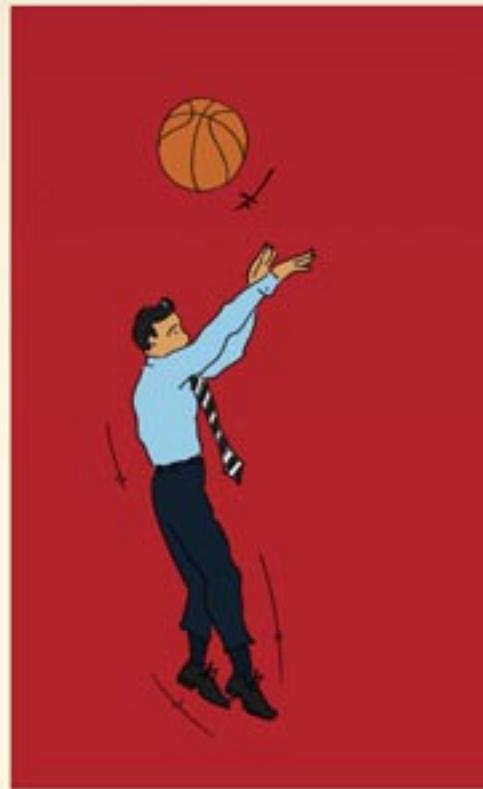
Jean-Paul Omeyer a bien sûr été handballeur, puis il a entraîné avec bonheur ses trois fils. Thierry est le plus connu. Il est gardien de but, capitaine de l'équipe de France et est, à ce jour, le seul joueur à avoir remporté cinq championnats du monde. Il vient d'annoncer mettre un terme à sa carrière internationale. Christian, son frère jumeau, a été pendant dix-sept ans joueur professionnel et est aujourd'hui directeur général du club de Sélestat. Enfin, Jean-François a joué dans le championnat de France. Il est professeur des écoles et entraîne le club de Cernay Wattwiller handball.



Pour le conseiller régional du Grand Est, les liens entre le sport et l'entreprise sont encore trop distendus.

Propos recueillis par Jean-Louis ROMAIN

# NOS VALEURS



# Rebond

## Apprendre de ses échecs

Dans les entreprises, l'échec a mauvaise presse.

Pourtant, les champions fondent souvent leurs plus belles victoires sur l'analyse juste de leurs défaites passées.

Une dimension qui commence à être prise en compte par les managers dans les entreprises.

**E**t les Bleus du handball triomphent : champions du monde le 29 janvier dernier pour la sixième fois après leurs titres de 1995, 2001, 2009, 2011 et 2015. Les Experts gagnent, comme d'habitude, serait-on tenté d'écrire. Sauf que pas tout à fait car la victoire des coéquipiers de Nicolas Karabatic trouve au contraire son fondement dans la défaite, avec une année 2016 sans titre majeur au palmarès, ponctuée par une élimination dès le tour principal au championnat d'Europe en Pologne et par l'échec en finale des Jeux olympiques de Rio face au Danemark.

Ce dernier faux pas au Brésil fut pour tous les joueurs particulièrement « douloureux ». Le banquet des JO ne s'offre que tous les quatre ans et, pour des ogres comme les handballeurs français, ne pas croquer l'or reste un régime insupportable. Il n'empêche. Ils se sont nourris de cette déconfiture. « On a compris en 2016 que l'on pouvait perdre et cela nous a fait beaucoup de bien », pouvait ainsi assurer au lendemain du titre mondial Philippe Bana, le directeur technique national de la Fédération française de handball.

Pour gagner, il convient donc d'apprendre à perdre. Facile à dire ? Dans les entreprises, ce discours émerge en tout cas plutôt rarement. En 2011, dans une étude sur *Les cadres et le sport*, l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) notait : « La gestion de l'échec est une dimension essentielle de la préparation et de l'entraînement des sportifs ; or, cette dimension est peu fréquente dans les discours et les pratiques managériales, et entraîne plutôt des sanctions plus ou moins dures ». Mis au ban, le « looser » !

Ces dernières années pourtant, les lignes ont bougé. Sans doute sous l'influence des pays anglo-saxons qui valorisent la prise de risque et préfèrent considérer la personne ayant connu l'échec comme quelqu'un d'expérience. « Pendant longtemps, les managers s'appuyaient sur les sportifs comme modèles absous de la gagne et privilégiaient l'aspect coaching, parfois jusqu'à la caricature », observe le psychologue Cédric Quignon-Fleuret<sup>(1)</sup>, responsable de l'unité psychologie du sport au pôle médical de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep). « Tout doucement, ils ➤➤➤



# NOS VALEURS

## Questions à Charles Pépin

Philosophe, auteur de : *Les Vertus de l'échec*, éditions Allary

### « Grâce à l'échec, on gagne en intelligence et en humilité »



**Sport & Entreprises : Peut-on tirer dans les entreprises des leçons de la façon dont les grands sportifs gèrent leurs échecs ?**

**Charles Pépin :** Les grands sportifs sont passés maîtres dans l'art de tirer une certaine sagesse de l'échec et on peut en apprendre effectivement beaucoup dans le monde de l'entreprise. Trop souvent encore, l'échec est perçu de façon très négative. D'ailleurs, la réaction majoritaire face à l'échec reste le déni. La première

condition pour rebondir, c'est pourtant de le reconnaître. C'est ensuite de comprendre que l'échec de mon projet n'est pas l'échec de ma personne. C'est enfin de prendre le temps de l'analyse car seul le temps permet de savoir ce que l'échec a à me dire. Grâce à lui, on gagne en intelligence et en humilité par rapport au réel.

**S&E : Vous intervenez souvent dans les entreprises : les managers sont-ils réceptifs à ce discours ?**

**Ch.P. :** De plus en plus. Mais je tiens cependant à apporter un bémol. Quand les managers acceptent de penser l'échec, c'est surtout pour le mettre au service du succès. C'est normal. Mais je défends l'idée qu'il ne faut pas réduire les vertus de l'échec à la seule rentabilité. Les Anglo-Saxons vendent souvent une conception positive de l'échec mais à condition qu'il soit très vite productif. C'est à mon sens une

erreur. La sagesse de l'échec, c'est aussi apprendre à se poser les bonnes questions pour vivre plus et mieux, pour trouver le chemin qui nous relie à l'essentiel de l'existence, qui ne se résume pas à la réussite professionnelle.

**S&E : Vous voyez donc plus de vertus dans l'échec que dans le succès ?**

**Ch.P. :** Disons que je pense que les qualités humaines peuvent être plus générées par l'échec bien compris que par le succès qui peut rendre arrogant, déconnecté du réel et fermé sur soi-même, ce qui peut d'ailleurs être une source d'échec à terme. Je crois même qu'il faut militer pour que nos enfants rencontrent l'échec assez tôt. Ce n'est pas dans l'air du temps et, pourtant, je crois que se tromper à 18 ans et apprendre de ses erreurs pourrait éviter bien des questionnements tardifs plus douloureux.

*Recueillis par J.-L. F.*

►►► commencent aujourd'hui à comprendre qu'il faut incorporer la performance dans son ensemble, ce qui oblige à prendre en considération l'échec et la capacité à le gérer ».

C'est alors tout un processus à respecter pour éviter de tomber dans la culpabilité ou la remise en cause excessive. L'analyse de l'échec implique la compréhension de ses ressorts, en convoquant une objectivité qui ne va pas de soi. Difficile de faire la part des choses entre l'échec d'un projet et l'échec personnel. « Faire preuve d'impartialité avec soi-même est un vrai défi »,

souligne Cédric Quignon-Fleuret. Sans ce détricotage minutieux, impossible cependant de tirer les leçons qui permettront peut-être de ne pas renouveler ses erreurs lesquelles, bien comprises, peuvent même être considérées comme des richesses.

La culture anglo-saxonne, là encore, s'applique à sauter le pas. Les start-up de la Silicon Valley vantent même l'« échec créatif », les ratés positifs préalables à l'innovation. « L'idée est qu'il faut un minimum de bride mentale pour pouvoir innover, explique encore Cédric Quignon-Fleuret. Or, cette bride, c'est l'apprehension de l'échec. Il faut accepter la possibilité de l'échec sans crainte de la sanction et c'est à chaque entreprise de se positionner pour favoriser la prise de risque ».

Le concept a ses limites et est parfois idéalisé dans un monde des « bisounours » qui n'existe guère. Il a cependant le mérite de dédramatiser les occasions manquées qui jalonnent forcément les parcours sportifs comme ceux au sein de l'entreprise. Non, échouer n'est pas forcément perdre. Les champions majeurs le disent et le répè-



PIERRE FOUGA

Dans les entreprises comme dans le sport, l'échec peut conduire au succès.



## Revue de blogs

### Fédérer-Nadal : association de bienfaiteurs

Par Christophe Thoreau sur yahoo.fr

« Alors oui, en janvier, Roger Federer a remporté son 5<sup>e</sup> Open d'Australie, sept ans après son précédent titre à Melbourne, une parenthèse record. Oui, Federer a glané ce 18<sup>e</sup> titre du Grand Chelem, attendu depuis 2012 et son 7<sup>e</sup> succès à Melbourne. (...) Oui, Federer n'avait encore jamais remporté un titre majeur en ayant gagné trois matches en cinq manches sur son parcours (Nishikori, Wawrinka et donc Nadal). Oui, à 35 ans, il est le deuxième joueur le plus âgé de l'ère Open à coiffer un Majeur, après Ken Rosewall (37 ans à l'Open d'Australie 1972). Oui, jamais personne ne s'était imposé à Melbourne en dominant quatre top 10 sur son parcours. (...) Oui, Federer n'avait plus joué en compétition depuis sa défaite en demi-finales de Wimbledon, et là, il s'adjuge un « Chelem » dès sa première sortie officielle en pratiquant, par moments, un tennis magique.

Oui, oui, oui, mille fois oui. (...) Mais, finalement, mon ressenti s'est focalisé sur la nature même de leur duel : Federer est grand parce qu'il y a eu Nadal. Il l'aurait été, évidemment, sans l'Espagnol. Mais pas autant. Et inversement (...). La victoire de Federer ce dimanche est encore plus belle parce que ce Nadal-là, complètement retrouvé, a été absolument fantastique. (...)

Les grands duels du sport reposent très souvent sur de forts antagonismes (Real-Barça, Ali-Foréman, McEnroe-Connors) mais ce n'est pas le cas entre ces deux-là. Ils s'apprécient vraiment et je ne crois pas que Federer faisait de la com' lorsqu'il a évoqué un match nul et le fait de partager le trophée avec son adversaire. (...) Parce qu'en termes de niveau de jeu, on a assisté à des merveilles ce dimanche sur la Rod Laver Arena. (...) C'est l'un des matches les plus excitants que j'ai vu de ma vie, même si l'y a eu des hauts et des bas, pas si loin de leur finale chef-d'œuvre de Wimbledon en 2008. Eh oui, pas loin de dix ans déjà.

Les grands champions sont éternels, rabâche-t-on souvent. Éternels, je ne sais pas, c'est un bien grand mot, mais différents, très différents même de leurs contemporains. Et ça suffit à notre bonheur de fans de tennis. Je ne sais pas si Nadal et Federer seront encore capables de nous offrir un ou d'autres sommets de cet acabit à l'avenir. Mais si ce n'est pas le cas, ce n'est pas grave ! On va mettre celui-là sous verre et l'accrocher avec tous les autres. Mille mercis pour ce moment les gars. Et pour les souvenirs... »

tent, comme Michael Jordan qui planait sur le basket américain dans les années 1990 : « J'ai raté 9 000 tirs dans ma carrière. J'ai perdu presque 300 matchs. 26 fois, on m'a fait confiance pour prendre le shoot de la victoire et je l'ai manqué. J'ai échoué encore et encore dans ma vie. Et c'est pourquoi j'ai réussi ». CQFD.

*Jean-Luc FERRÉ*

1) Auteur de *Devenir champion : la psychologie au service de la performance*, Éditions Solar, 2016.

# Pleines lignes

## L'apport des sportifs aux entreprises

**P**our la plupart des sportifs de haut niveau, la question se posera un jour ou l'autre : et après ? Nombre d'entre eux préparent peu leur reconversion et, en dépit des mesures mises en place depuis des années – telles les sections sportives scolaires – il est rare qu'on les y aide vraiment. Dans les années 1970, il était courant de voir des champions tirés d'affaire par Adidas qui recrutait de nombreux champions pour en faire de valeureux chargés de relations publiques ou des représentants toujours bien accueillis dans les magasins d'articles de sport. Avant cela, l'École interarmées des sports, à Antibes puis à Fontainebleau, en attirait à tour de bras. D'autres encore devenaient prof de gym, moniteur de sport ou passaient un diplôme leur permettant d'enseigner leur spécialité.

Les temps ont changé. Le sport amateur de haut niveau n'est plus réellement amateur et les sportifs professionnels bénéficient d'importantes rémunérations. À quelques exceptions près – celles et ceux qui pratiquent des sports générant énormément d'argent –, plus dure est la chute lorsque le champion change de statut et doit entrer dans le monde réel, où il faut se confronter à des quotidiens très différents et vite oublier son *curriculum vitae* sportif dans le seul but de faire de nouvelles preuves.

### Expérience à suivre

Sandra Ribeiro a été championne de France de saut à la perche en 2009 et sélectionnée pour les Jeux olympiques de Pékin en 2008. Elle est actuellement conseillère financière au LCL. Sandra Ribeiro a le sentiment de toujours faire preuve de

cette audace qu'elle manifestait dans son sport : audace par rapport au client pour le convaincre de la suivre dans ses conseils, audace au sein de l'agence pour se faire remarquer, audace pour faire de bons chiffres afin de progresser et d'évoluer.

Dans *Le sport, des médailles et après ?*, Véronique Barré, conseillère en ressources humaines pendant quinze ans, rebat les cartes : non, en changeant de monde, les anciens sportifs de haut niveau n'ont pas tout à apprendre. Ils ont les qualités et les compétences nécessaires pour intéresser les entreprises. L'auteure fait d'abord le constat que si les entreprises aiment de plus en plus embaucher d'anciens sportifs, elles ne sont pas toujours très conscientes de leur potentiel en dehors des stades. Autrement dit, elles se contentent souvent de profiter de leur notoriété sans chercher davantage à optimiser leur apport réel ni même leur seule présence au sein de l'entreprise.

Cela ne serait qu'à moitié grave si ces nouvelles recrues arrivaient en étant persuadées qu'elles entamaient un nouveau parcours de champion au cours duquel, pour convaincre leur employeur, il leur faudrait déployer les mêmes qualités que celles qui les ont fait conquérir titres et médailles, ou simplement être heureux et époussois comme dans leur vie d'avant.

Or, à l'évidence, le sportif qui était gorgé d'ambition sur son terrain parce qu'il connaissait sa valeur redevient souvent un junior lorsqu'il pousse la porte de l'entreprise. À partir des témoignages de champions issus de onze disciplines différentes, Véronique Barré propose à ses lecteurs d'apprendre à construire un vrai parcours professionnel. En cela, ce livre sera grandement utile à ceux qui se posent la question « et après ? » mais aussi aux entreprises afin de « dimensionner les postes » qu'elles leur proposent.

Jean-Louis ROMAIN

Véronique Barré souligne que les entreprises doivent savoir tirer profit des qualités qui ont mené les anciens sportifs à la victoire.

Volleyeuse de compétition pendant vingt-cinq ans, Véronique Barré dirige l'association Collectif Sports qui organise un nouveau mode de collaboration entre les sportifs, les clubs et les entreprises. Dans *Le sport, des médailles et après ?*, (éd. Descartes & Cie, 180 p., 38 euros), l'auteure livre aux professionnels ou non – des pistes de réflexion pour mieux comprendre les spécificités de leurs pratiques, prendre conscience de leurs compétences pour, *in fine*, mieux s'orienter et réussir leur intégration dans le monde de l'entreprise.





## En sport aussi, les avocats parisiens font preuve d'éloquence

**Le service Sports au barreau, qui a pour mission de valoriser les initiatives sportives au sein du barreau de Paris, vient de signer un partenariat avec la Fédération française du sport d'entreprise (lire aussi Notre podium, page 4). Entretien avec le bâtonnier Frédéric Sicard.**

**Sport et Entreprises : Comment est né le service Sports au barreau (SPAB) ?**

**Frédéric Sicard :** Lorsque, l'an dernier, je suis devenu bâtonnier de Paris, j'ai souhaité créer un lien de convivialité entre les confrères et leur permettre de se rapprocher des magistrats et du personnel de justice. Le vecteur sport était une bonne opportunité permettant, en outre, de soulever les problématiques de santé au travail des membres du barreau. Existaient déjà, au bar-

reau de Paris, trente-trois disciplines sportives à l'initiative de confrères qu'il m'est apparu utile de fédérer, de développer et de faire participer à d'autres événements autour précisément du sport, de la santé et de la convivialité. Notre service des sports, le SPAB, est officiellement né le 5 janvier 2016 et se porte bien. Le bâtonnier élu, Marie-Aymée Peyron, qui me succédera en 2018, et le vice-bâtonnier élu, Basile Ader, ont pour projet de réunir toutes nos équipes sous les mêmes couleurs. Un maillot va être créé.

**S&E : Comment la Fédération française du sport d'entreprise va-t-elle vous aider ?**

**F.S. :** Le Rugby club du Palais participait déjà au championnat organisé par la FFSE. Nous avons indiqué aux responsables de cette Fédération que le barreau de Paris est composé de quelque trente mille avocats et nous leur avons proposé de définir les contours d'une collaboration. Nous avons beaucoup travaillé ensemble à faire émerger des idées, à voir comment nous pouvions développer des événements en com-

mun. Le premier projet abouti a été la création d'une section de volley-ball parce que la FFSE organise un tournoi interentreprises auquel l'équipe du barreau de Paris s'est aussitôt inscrite.

Parallèlement, nous ressentions la nécessité de rationaliser notre organisation. Plutôt que de faire appel à des agences privées d'évènementiel, nous nous sommes dit que la FFSE est dotée des services et des professionnels compétents pour nous aider. Ainsi, en 2017, nous avons deux événements majeurs : le 10 juin, la deuxième édition de notre tournoi de printemps qui sera consacrée cette année aux sports de combat (escrime, boxe, self-défense et arts martiaux), mais également la deuxième édition, le 23 septembre, de la course des deux Palais : il s'agit d'une randonnée en jogging, en course chronométrée et, pourquoi pas, en marche nordique entre l'actuel Palais de justice situé sur l'île de la Cité et le nouveau dont la construction est en cours d'achèvement dans le quartier des Batignolles. En 2016, la première édition a réuni près de deux cents coureurs.



**Frédéric Sicard est avocat au barreau de Paris depuis 1985. Il est bâtonnier de Paris depuis 2016.**

## Un partenariat validé par le Conseil de l'Ordre

Le service Sports au barreau de Paris (SPAB) et la Fédération française du sport d'entreprise viennent de signer un partenariat validé par le Conseil de l'Ordre en février 2017 et qui a vocation à s'inscrire dans la durée. La FFSE prend en charge l'organisation des activités physiques et sportives (calendrier, convocations, montage d'événements) selon les orientations données par le SPAB qui a déjà engagé une équipe pour participer aux Jeux européens du sport d'entreprise à Gand en juin prochain. Outre le développement de l'offre sportive compétitive, la prochaine étape consistera à mettre en œuvre des activités de sport santé pour les avocats moins engagés sportivement.



Avec ce partenariat, le bâtonnier de Paris, Frédéric Sicard, et le président de la FFSE, Didier Besseyre, ont fait naître de belles promesses.



Le service Sport au barreau de Paris regroupe trente-trois disciplines et fédère leurs pratiquants.



Vice-bâtonnier de Paris, Dominique Attias est présidente de la commission Éthique et Responsabilité sociétale de l'avocat du barreau de Paris.



Marie-Aymée Peyron et Basile Ader, lesquels deviendront bâtonnier et vice-bâtonnier en 2018, ont déjà prévu de créer un maillot unique pour les sportifs du SPAB.

**S&E : Comment se concrétise le début de ce partenariat avec la Fédération française du sport d'entreprise ?**

**F.S. :** Il a commencé de manière informelle. La FFSE recherche des installations pour les avocats qui ont fondé des sections, notamment de boxe ou de badminton. Elle va aussi mettre en place l'organisation administrative de la licence fédérale afin que les membres du barreau puissent participer à ses compétitions. Elle va également contribuer à améliorer, à augmenter et à populariser nos offres d'activités sportives plus ou moins régulières à destination de nos confrères. La Fédération française du sport d'entreprise va, par ailleurs, nous aider à sensibiliser efficacement le barreau de Paris et son Ordre dans les domaines de la santé au travail et de la prévention des risques psychosociaux par le sport. J'y suis particulièrement attaché ainsi que l'actuelle vice-bâtonnier, madame Dominique Attias, présidente de la commission Éthique et Responsabilité sociétale de l'avocat du barreau de Paris, dans le cadre de la problématique de la

santé et de la qualité de vie des avocats.

**S&E : Cette collaboration avec la FFSE peut-elle avoir des prolongements au plan national ?**

**F.S. :** Le Conseil national des barreaux qui représente la profession au niveau français et dont je suis le vice-président s'avère effectivement très intéressé. À l'occasion de sa prochaine convention, du 18 au 21 octobre prochain à Bordeaux, j'ai suggéré de mettre en avant le sport en général et la santé au travail. La Fédération française du sport d'entreprise sera naturellement informée de l'avancée de nos discussions et elle sera sollicitée si le Conseil souhaite donner un prolongement national aux initiatives sportives prises par le barreau de Paris.

**Les missions de Sports au barreau** 

Extrait de l'article de présentation du SPAB paru début 2017 dans le bulletin de l'Ordre :

«La pratique du sport au sein de notre barreau, notamment celle que propose le réseau associatif, évolue depuis des décennies au rythme des initiatives et, surtout, des performances de nos Consœurs et Confrères.

Qu'il s'agisse des traditionnels "Clubs du Palais" (Rugby, Foot, Tennis, Golf, Basket, Ski, Squash, Moto, Trinquet...) ou des associations réunissant les amateurs de voile, d'alpinisme, de pétanque, de parachutisme, de danse, des amoureux de la plongée sous-marine, de ballet ou d'arts martiaux, les passionnés d'automobile ou d'aéronautique, des praticiens de la course à pied ou de la pelote basque, des cavaliers, des cyclistes, des joueurs de badminton, toutes ces associations permettent de réunir les Confrères autour d'une passion commune et ainsi de favoriser les rencontres, les échanges, voire les opportunités professionnelles.

Ces activités sont aussi souvent l'opportunité de mettre en valeur l'image et la richesse de notre barreau, notamment à l'occasion de rencontres ou de compétitions, qu'elles soient internes, interbarreaux, interprofessions, nationales ou internationales ; d'autant plus que nombreuses de ces associations sont affiliées à une fédération, permettant ainsi l'accès à une licence.

Le soutien et le développement de ces activités, aussi enrichissantes que stimulantes et délassantes, nécessitent aujourd'hui la création d'un service dédié ; car la gestion d'un club sportif d'avocats ou l'organisation de voyages et de rencontres sportives engagent une charge de travail conséquente pour les Confrères qui en prennent la responsabilité. Et l'Ordre dispose de compétences et de moyens pour les assister dans toutes ces tâches et ces défis.»

# Les Voiles de l'Entreprise : cap sur la bienveillance

## Programme prévisionnel

### Jeudi 7 septembre

#### Accueil et mise en place des équipages

- Accueil à la Société nautique de Saint-Tropez à partir de 17 h
- Confirmation des inscriptions jusqu'à 19 h
- Attribution des bateaux
- Soirée libre à Saint-Tropez

### Vendredi 8 septembre

#### Thème de la journée :

#### « La bienveillance »

- 9 h : Briefing à la Société nautique de Saint-Tropez
- 10 h : Mise à disposition sur l'eau
- 18 h : Dégustation de vins locaux et conférence œnologique
- 19 h : Intervention sur la bienveillance - Échanges
- Cocktail dinatoire

### Samedi 9 septembre

#### Thème de la journée : « la bienveillance pour la performance »

- 9 h : Briefing à la Société nautique de Saint-Tropez
- 10 h : Mise à disposition sur l'eau
- 19 h : Remise des prix : Prix de la Société nautique de Saint-Tropez ; Prix du Yacht-Club de France ; Prix de la Fédération française de voile ; Prix de la Fédération française du sport d'entreprise ; Trophée

#### « Esprit village »

- Cocktail

### Dimanche 10 septembre

#### Animation « bienveillance et convivialité »

- 11 h : Avec Christophe Fassetta, double champion de France de boules tropéziennes, place des Lices
- 13 h : Anchoïade

*En cas de mauvaise météo, un programme sera assuré.*



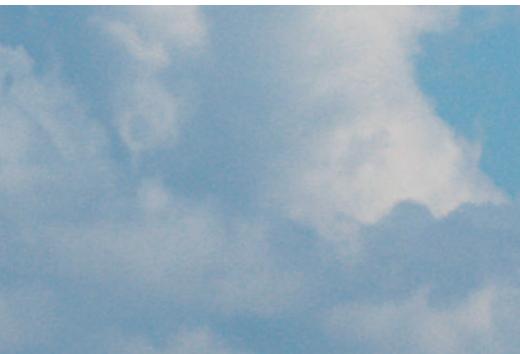
Après le succès remporté durant l'automne dernier par la première édition, les deuxièmes Voiles de l'Entreprise, organisées par la Fédération française du sport d'entreprise, auront lieu les 8 et 9 septembre prochains toujours dans la baie de Saint-Tropez

**E**xprimer une hypothèse farfelue ou bancale sans qu'elle soit rejetée, exposer une intuition sans qu'elle soit ridiculisée ou démolie, associer des idées à des réalisations apparemment déconnectées sans être balayées d'un revers de la main : c'est bien souvent par manque d'écoute, de considération, d'exemplarité managériale, donc de bienveillance, que des sources d'innovation sont gaspillées, des énergies perdues, des envies déçues... Base de la confiance et donc du management moderne, la bienveillance – qui va présider aux deuxièmes Voiles de l'Entreprise – est devenue incontournable dans les écosystèmes de l'entreprise. Votre quo-

tidien est l'entreprise, la voile votre passion ou votre éthique de vie ? Cette année, l'événement aura l'honneur d'accueillir, notamment, la navigatrice Alexia Barrier qui en sera la marraine. Rejoignez-nous pour partager inspirations, bienveillance, expertises, échanges, bonne humeur et convivialité lors des Voiles de l'Entreprise 2017 et vivre une expérience unique sur des Grand Surprise – des monocoques de 9,54 m conçus pour la balade côtière, la navigation sportive ou la régate – dans l'un des plus beaux golfs de France.

Contacts :

Catherine Carradot : 06 38 18 21 73  
et Sylvie Heullant : 06 82 35 88 38.



Chercheur associé au sein du pôle éthique et déontologie du Centre de recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (CREC) le général Benoît Royal est breveté de l'école de guerre, ancien auditeur du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN). Récemment retraité, il cumule trente-cinq années de service dans l'armée de terre dans des postes opérationnels, mais aussi en écoles et en états-majors en France comme à l'étranger. Il est aussi le président de la Société internationale d'éthique militaire en Europe (Euro-Isme : The International Society for Military Ethics) qui vise à développer la recherche et l'éducation en matière d'éthique militaire au sein des forces armées des pays membres de la Communauté de défense européenne. Le général Benoît Royal est notamment l'auteur de L'éthique du soldat français (éd. Économica, 2014) et de La guerre pour l'opinion publique (éd. Économica, 2012).

## La bienveillance au service de l'efficacité collective

bien longtemps que l'amélioration du bien-être dans une collectivité repose en tout premier lieu sur la qualité des rapports humains qui relient tous les membres. Ils savent qu'un groupe qui vit bien est un groupe qui agit bien. De cette réalité vécue est née la fameuse « fraternité d'armes », reconnue comme une des conditions essentielles de la réussite de l'action collective.

Or, il n'existe pas de fraternité d'armes sans générosité et attention aux autres, sans confiance et respect mutuel, sans manifestations concrètes de solidarité, bref, tout ce qui caractérise la notion de bienveillance dans les rapports humains.

Ce constat n'est pourtant pas nouveau ! Dans sa philosophie de l'être, Aristote avait déjà identifié que c'était l'amitié (*la philia*) qui rendait l'homme heureux : « L'homme heureux a des amis et c'est précisément pour cela qu'il est heureux ; l'homme ne peut pas être heureux sans amis ». On comprend donc la place déterminante d'une théorie de l'amitié dans une éthique du bonheur ou de l'accomplissement de soi. L'amitié est le lien social même et il en ressort que le bien-être entre les individus (dans une entreprise par exemple) dépendra principalement de la capacité à créer de l'amitié entre ses membres. Celle-ci passera par le développement d'une attitude de bienveillance à l'autre, nécessairement initiée par les équipes de cadres et de managers.

« Commandez avec le cœur » fut le premier des commandements que je reçus à Saint-Cyr lors de ma formation de jeune

officier, il y a plus de trente-six années. J'ai toujours veillé à le mettre en œuvre et je me suis attaché à créer avec mes subordonnés une étroite relation de proximité qui les a enclin à « obéir d'amitié » en retour. Cette « obéissance d'amitié » est le corollaire du premier adage qui me fut enseigné. Je peux attester à quel point la qualité de cette relation était attendue et espérée. Je témoigne de la formidable reconnaissance reçue en retour, du grade de lieutenant à celui de général : le résultat a toujours dépassé mes espérances.

Je n'ai donc pas été étonné de lire les résultats de l'enquête OpinionWay de mars 2016 portant sur la bienveillance au travail, à savoir que : « les relations humaines, le bien-être et la qualité de vie étaient désormais prioritaires dans le travail » pour les salariés interrogés.

Ainsi, réfléchir sur la façon de mettre en place de la bienveillance dans l'entreprise rejoint les objectifs de la Fédération française du sport d'entreprise qui œuvre « (...) au bénéfice de la santé, du bien-être et de l'intégration de tous les salariés, ainsi qu'au service de l'efficacité et de la performance collective des entreprises. »<sup>(2)</sup>

La bienveillance dans les rapports humains peut permettre de faire la synthèse entre les différentes lignes d'action qui améliorent le fonctionnement de l'entreprise. C'est une véritable théorie de l'amitié qui peut ainsi se mettre en œuvre au profit de l'action collective et de son efficacité. »

(1) *Commandement et fraternité - L'exercice du commandement dans l'armée de Terre*, éd. Économica, 2016.

(2) *Sport & entreprises*, décembre 2016, entretien avec Catherine Carradot.

« Ceux qui n'ont qu'une lointaine idée de la chose militaire pourront être surpris qu'un officier de l'armée de terre évoque le principe de bienveillance dans le management des hommes. Et pourtant... Regardons ce que disent les directives de commandement : « Chefs et subordonnés sont d'abord des hommes, unis par un même idéal, qui coopèrent en vue de l'édification d'une œuvre commune. À ce titre, ils ont infiniment besoin les uns des autres et c'est cette dépendance mutuelle (...) qui fonde la fraternité d'armes. C'est la qualité des relations humaines qui est à l'origine de cette fraternité ; cette notion indispensable ne peut donc pas s'épanouir en dehors de l'expression sans faiblesse d'une profonde humanité, la même pour tous les subordonnés »<sup>(1)</sup>. En effet, les militaires ont compris depuis

## LES JEUX NATIONAUX ET MONDIAUX DU SPORT D'ENTREPRISE 2018

# *La longue et belle tradition d'accueil de La Baule*

Pour recevoir sa clientèle, notamment internationale, la ville dispose d'un parc hôtelier de très grande qualité et composé de certains établissements prestigieux.

**S**tation balnéaire renommée pour son immense plage, son climat agréable et son charme authentique, La Baule possède un parc hôtelier diversifié et de qualité, avec une grande variété d'établissements confortables et chaleureux : hôtels de charme pittoresques, palaces aux prestations exceptionnelles, séduisantes chambres d'hôtes, nombreuses locations meublées accueillantes, sans oublier les larges capacités d'hébergement en plein air.

Quels que soient la saison, la durée et l'objectif du séjour (week-end en amoureux, vacances familiales, spectateurs ou acteurs des Jeux mondiaux ou nationaux du sport d'entreprise), un vaste choix de solutions adaptées à tous les budgets et à toutes les envies s'offre à chacun.



Pour accueillir la clientèle, notamment internationale, la capacité d'accueil hôtelière de La Baule s'élève à 2 561 personnes. Cette offre est complétée par sept résidences hôtelières (capacité d'accueil : 1 375 personnes) et trois campings dont deux trois-étoiles (capacité d'accueil de 1 077 personnes), 226 logements meublés, 24 chambres d'hôtes et 830 anneaux dans le port de plaisance.

Son office de tourisme est classé en première catégorie et labellisé tourisme et handicap pour les quatre types de handicap.

En tête des établissements de prestige, le Resort Lucien Barrière dispose de trois hôtels de luxe dont deux face à la plage : l'Hermitage Barrière\*\*\*\*\* (207 chambres dont 121 face à l'océan) et le Royal Tha-

lasso Barrière\*\*\*\* (91 chambres dont 46 face à l'océan), reliés au Centre de thalassothérapie Thalgo La Baule. Tous les établissements Barrière sont équipés de piscines extérieures. L'Hermitage Barrière et le Royal Thalasso Barrière proposent, en outre, une piscine d'eau de mer chauffée. À proximité, l'offre intègre le Casino Barrière (200 machines à sous, salon de jeux traditionnels – roulette anglaise, boule, black-jack, stud poker, Texas hold'em poker), une discothèque, le Tennis Country Club Barrière (29 courts dont 24 en terre battue et 6 couverts en hiver).

En complément, l'Hôtel du Golf International\*\*\*\* (119 chambres avec vue sur le green) est situé en plein cœur du Golf International Barrière et du Parc naturel régional de Brière. Il dispose de trois par-



*La Baule propose un vaste choix d'établissements de grande qualité. De quoi satisfaire tous les budgets et toutes les envies.*

#### **À La Baule même**

Près de 25 hôtels du deux au cinq-étoiles

Plus de 1 000 chambres

Plus de 15 millions d'euros investis dans la rénovation sur les cinq dernières années (hors Barrière)

Une destination toujours aussi attractive auprès des grands investisseurs (West Finances ouvre un quatre étoiles au printemps 2017 et le projet d'un autre hôtel quatre étoiles sur le site des Roches Rouges est en cours).

#### **Dans la presqu'île**

- 386 professionnels de l'hébergement marchand (hôtels, campings, résidences)
- L'offre touristique de la Baule représente 17 % de celle de toute la région des Pays de la Loire
- Un total de 800 000 nuitées hôtelières à l'année
- Le chiffre d'affaires de l'hébergement touristique s'élève à 150 millions d'euros.

cours de golf – 45 trous sur 200 hectares – et d'un centre d'entraînement.

Les 429 chambres et suites du Groupe Lucien Barrière La Baule offrent le confort et les prestations des établissements quatre et cinq-étoiles. Elles accueillent une clientèle internationale à hauteur de 15 à 20 %, essentiellement issue de Grande-Bretagne, de Belgique, de Suisse et, dans une moindre mesure, de Russie.

Le Groupe Barrière continue d'investir à La Baule. En dernier lieu, après cinq mois de travaux, l'hôtel Royal et sa thalasso ont rouvert en proposant un nouveau restaurant, le Fouquet's, la fameuse brasserie des Champs-Élysées. Comme à Paris, on retrouve aux murs les photos de stars du studio Harcourt, les fauteuils en cuir rouge, la moquette rouge et marron, la

tenue identique des serveurs, ainsi que les plats qui ont fait la réputation du Fouquet's.

Pour mémoire, le Groupe Barrière est une référence de l'hôtellerie de luxe sur le marché français et bénéficie d'une forte notoriété à travers ses resorts implantés dans des stations touristiques de renommée internationale. Sa réputation repose sur une stratégie forte d'accueil personnalisé et de cocooning dans ses hôtels. Fondé en 1912, le Groupe a développé des offres sans équivalent dans le domaine des loisirs haut de gamme, basées sur le souci de l'excellence opérationnelle, de la qualité du service et de l'art de vivre à la française. Il compte aujourd'hui 41 casinos Barrière, 15 hôtels Barrière – avec une majorité de cinq-étoiles – et plus de 140 res-

taurants et bars, dont le célèbre Fouquet's à Paris (décliné à Cannes, Marrakech, Toulouse et La Baule). Son chiffre d'affaires s'élève à 1,17 milliard d'euros pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, et son nombre de collaborateurs à 6 895 personnes. Bon séjour à La Baule !

## Didier Besseyre réélu à l'unanimité à la présidence de la FFSE et nouveaux locaux



Claude Thourot,  
Hugues Campan  
et Roger Paoletti  
et l'ensemble  
du Bureau fédéral  
à pied d'œuvre.

### Composition du nouveau Bureau fédéral

Président : Didier BESSEYRE  
Vice-présidente : Marie-Christine OGHLY  
Vice-présidente : Haidy ARON-CAMPAN  
Vice-président : Claude THOUROT  
Vice-président : Jean-Louis BERTRY  
Secrétaire général : Roger PAOLETTI  
Secrétaire générale adjointe : Corine MIRLIN  
Secrétaire générale adjointe : Catherine THEBAULT  
Trésorier général : Hugues CAMPAN  
Trésorière générale adjointe : Myriam FONTAINE

Au cours de l'assemblée générale 2017 de la FFSE, chacun s'est félicité du travail effectué par la Fédération française du sport d'entreprise, de son développement, de la stratégie et de l'esprit d'initiative de ses élus et notamment de l'achat du siège social fédéral dans le quinzième arrondissement de Paris.

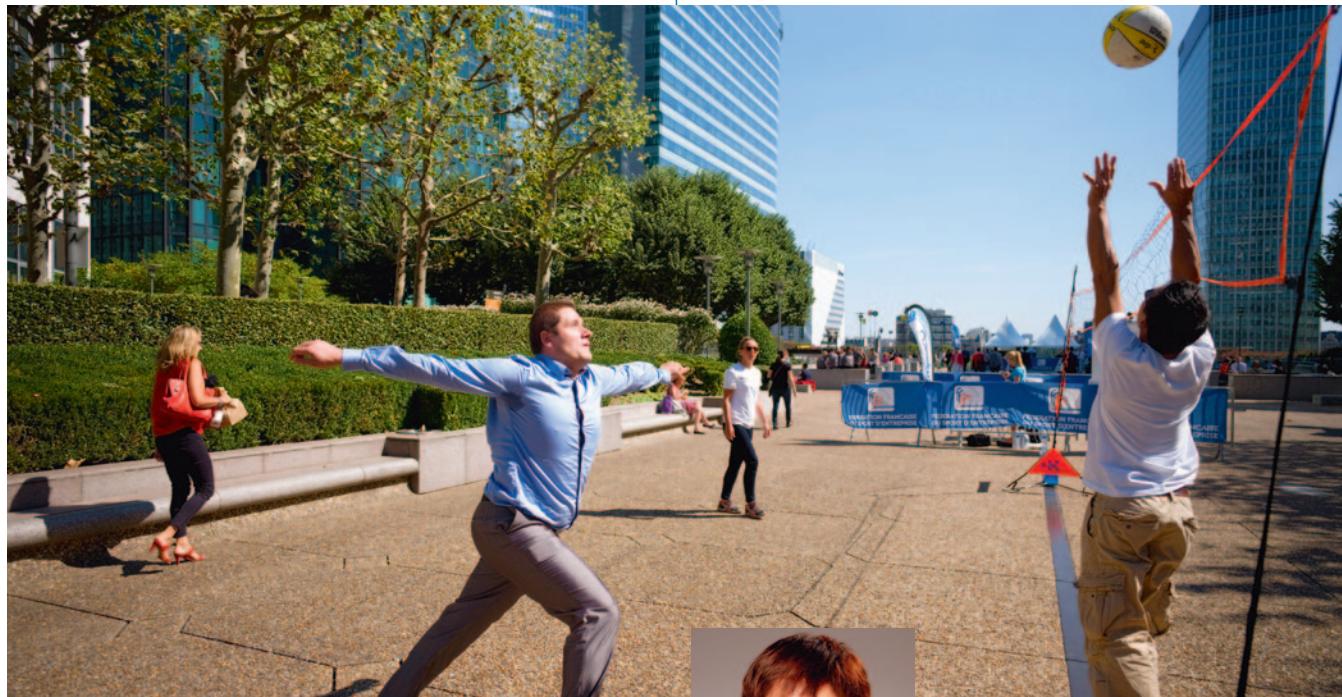
*Didier Besseyre a développé son programme présidentiel 2017-2021 devant des membres conquis.*

Didier Beyssere a été réélu à l'unanimité, le 11 mars à Paris, pour un troisième mandat de quatre ans à la présidence de la Fédération française du sport d'entreprise (FFSE). Le Comité directeur a également renouvelé sa confiance au trésorier général Hugues Campan. Roger Paoletti, directeur technique national de 2005 à 2014, devient le nouveau secrétaire général de la FFSE. Il succède à Claude Thourot qui accède à la vice-présidence. À noter que le Bureau fédéral compte désormais autant de dirigeantes que de dirigeants.

L'ensemble des délégués et représentants à l'assemblée générale s'est ensuite retrouvé dans les nouveaux locaux de la FFSE pour un déjeuner cocktail. Un moment de convivialité et de découverte qui avait également valeur d'inauguration. En début d'année, la Fédération française du sport d'entreprise s'est en effet installée au 28 rue Rosenwald (Paris 15<sup>e</sup>) dans des bureaux dont elle est désormais propriétaire. Plus grands, plus modernes, plus fonctionnels et au cœur de la capitale, ces locaux correspondent parfaitement à l'ambition et au dynamisme de la FFSE, plus que jamais acteur majeur et partenaire incontournable du développement du sport en entreprise. (Lire aussi page 3.)

# ÉVÉNEMENTS

*Le sport au service des entreprises*



## FFSE Lab : raisons d'être et mode d'emploi

**L**a Fédération française du sport d'entreprise (FFSE) favorise, développe et maintient la pratique d'activités physiques et sportives dans le cadre de l'entreprise au bénéfice de la santé, du bien-être et de l'intégration de tous les salariés, ainsi que de la performance collective de l'entreprise.

Émanation de la FFSE, la société FFSE Lab s'inscrit, en complément, dans une démarche de co-construction innovante avec les entreprises et les administrations, les écoles et les universités, les associations sœurs, les pouvoirs publics et les médias, dans les territoires. Ses champs d'action sont l'activité physique, le sport et l'e-sport pour le plus grand bien des entreprises et de leurs salariés. Plusieurs évènements accessibles à toutes et à tous, organisés sous l'égide ou avec la participation de la FFSE, en sont le point d'orgue, dont les Jeux nationaux, européens et mondiaux du sport d'entreprise.

De son côté, le programme En route pour La Baule 2018 a été imaginé pour permettre d'engager des collaborateurs sous les couleurs de l'entreprise qui les emploie aux Jeux mondiaux du sport d'entreprise du 23 au 27 mai 2018, dans vingt-trois disciplines physiques et sportives et dans une parfaite convivialité. En marge de

La société FFSE Lab se donne pur but de contribuer à libérer les énergies, les envies et les talents par l'activité physique et sportive.

*Catherine Carradot, directrice de FFSE Lab.*

ces activités, la santé et le mieux-être seront les thèmes des conférences organisées sur place et dans le même temps.

Plus globalement, FFSE Lab propose aux entreprises plusieurs partenariats sur-mesure :

- Une participation à des think tanks leaders d'opinions, avec la réalisation d'enquêtes et la mise en place de baromètres autour de la santé, du mieux-être au travail et du management.
- Une collaboration avec les grandes écoles et les universités pour la co-construction de programmes diplômants, professionnels et épanouissants.
- Des offres business à géométrie variable et toujours dimensionnées autour de la pratique sportive, facteur de bien-être au travail et de meilleure efficacité pour l'entreprise.
- La mise en avant de pistes afin que les ministères de la Jeunesse, du Sport, du Travail et de la Santé prennent toujours davantage en compte le sport en entreprise qui pourrait être reconnu d'utilité publique.
- Une participation au programme BALANCE (équilibre) destiné à créer de la valeur en répondant aux enjeux de transformation des entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité.

# *Les Jeux européens d'été du sport d'entreprise à Gand*

# *Expérience*

21<sup>e</sup> édition des Jeux européens, un événement existant depuis 1977.



# *Rencontres*

Plus de 5 000 participants attendus pendant les quatre jours des Jeux.



## Découvertes

Pour la première fois, les Jeux européens sont organisés en Belgique, à Gand, le cœur historique de la Flandre.



Sport

23 disciplines sportives et de loisirs sont proposées à l'ensemble des participants.



En 2015, à Riccione, l'équipe de France du sport d'entreprise avait comptabilisé 213 médailles et s'était classée deuxième au palmarès des nations. Cette année, du 21 au 25 juin, l'objectif est de faire encore mieux. Vingt-trois disciplines sportives sont proposées. Les inscriptions pour les Jeux de Gand se feront exclusivement en ligne depuis ce lien : [www.ecsghent2017.be/](http://www.ecsghent2017.be/)

## *Culture*

Du sport... mais pas que :  
23 musées, 74 parcs, 620  
cafés, des centaines de  
bâtiments historiques à  
visiter et des spécialités à  
déguster pendant votre  
séjour.



## *International*

Pas moins de 20 nations seront présentes pour défendre les couleurs de leur pays.



# Diversité

Diversité des pratiques et des niveaux, mixité, intergénérationnel, handisport.



# *Convivialité*

Des Jeux européens ponctués par des cérémonies d'ouverture et de clôture, des compétitions, des remises de récompenses et de nombreux moments de partage.



# ÉVÉNEMENTS

*Le sport au service des entreprises*



## *La course de la Diversité prend une nouvelle dimension*

La FFSE a souhaité, cette année encore, accompagner les entreprises dans leurs actions en faveur de la diversité. Le rendez-vous du 28 septembre prochain, qui encourage la mixité au sens le plus large, permettra à chacune et à chacun de participer à cet événement sous les couleurs de son entreprise en marchant ou en courant durant trois ou six km. Intergénérationnelle et symbole d'intégration, la course de la Diversité promeut la cohésion et valorise la complémentarité de ses concurrents qui courront en duo.

Avec son village d'animation, cette manifestation sportive est également un lieu d'échanges et de partage. En plus d'un classement classique, elle propose des classements selon trois critères : la mixité, l'intergénération (pour la course en duo : jeune et senior uniquement) et le handicap (également pour la course en duo uniquement avec au moins une personne en situation de handicap).



### À Lyon aussi

Dans la lignée des éditions précédentes qui se sont disputées sur le territoire, c'est au tour du Grand Lyon de se lancer dans la course de la Diversité et de soutenir les organisateurs locaux : la Fondation FACE Grand Lyon et la Ligue FFSE Auvergne-Rhône-Alpes avec, comme cheville ouvrière, le comité départemental FFSE du Rhône et la métropole de Lyon. Partenaire incontournable, la Fondation FACE Grand Lyon mène des actions concrètes de lutte contre l'exclusion, les discriminations, la pauvreté et la précarité, en collaboration avec les entreprises du territoire actives dans le domaine de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). La course lyonnaise de la Diversité, qui épousera le cahier des charges fixé par la FFSE (lire ci-contre), aura lieu le vendredi 6 octobre dans le magnifique parc de Parilly. Elle s'inscrira en clôture d'une semaine complète dédiée à la RSE à Lyon.

**À Lyon, la course de la Diversité viendra en clôture d'une semaine dédiée à la responsabilité sociétale des entreprises.**

## *À l'assaut du Raid Napoléon*

Avec 650 km à parcourir en sept jours et huit étapes, cette édition patrônée par Stéphane Diagana s'annonce riche en sensations et en émotions.

DU 10 au 17 juin, les équipes composées de cinq coureurs dont une féminine parcourront les plus beaux sites des régions Auvergne-Rhône-Alpes et PACA, de Lyon (Chaponnay) jusqu'à Grasse. L'épreuve ouverte aux juniors, espoirs, seniors et vétérans les fera se re-



layer de jour comme de nuit sur l'ensemble des étapes d'un parcours exigeant. Cohésion sociale, dépassement de soi, esprit d'équipe et performance sportive sont des valeurs chères à la Fédération française du

sport d'entreprise qui a tout naturellement décidé de s'associer à cet événement de grande envergure lequel, en outre, valorise le territoire national. Pour la deuxième année, le Raid Napoléon (lire aussi page 38) s'est engagé auprès d'une association caritative (Docteur Clown) à collecter et à reverser des fonds pour la soutenir dans leurs actions.

**Plus d'informations sur le site du Raid Napoléon [www.raid-napoleon.fr](http://www.raid-napoleon.fr)**

## La FFSE et la Fédération nationale profession sport & loisirs font cause commune

Ce partenariat signé le 3 mars constitue une belle opportunité pour servir encore mieux les attentes du sport en entreprise sur l'ensemble du territoire.

On est toujours plus efficaces à deux. La convention passée par les deux Fédérations est un nouvel outil destiné à promouvoir le sport en entreprise et à former les éducateurs sportifs de la FNPSL – qui regroupe les associations Profession sport et loisirs – à travailler avec des entreprises. Crées à partir de 1989 à l'initiative du ministère chargé des sports, ces associations ont pour objet de structurer l'emploi sportif dans les territoires, en

rassemblant les offres et les demandes d'emploi et de prestation ainsi qu'en gérant les fiches de paie des salariés pour les associations sportives.



Les présidents de la FNPSL, Nicolas Verdon, et de la FFSE, Didier Besseyre, signant la convention de partenariat qui unit les deux fédérations.

## Une étude décrypte le pilotage et le fonctionnement d'une organisation sportive

L'administration du sport est au cœur des enjeux de la structuration des organisations sportives en Europe.

Soutenir la professionnalisation des organisations sportives par la définition des compétences et le développement d'une formation adaptée aux besoins des administrateurs sportifs, telle est l'ambition du projet S2A-Sport piloté par l'EOSE (Observatoire européen du sport et de l'emploi) dans lequel la Fédération européenne du sport d'entreprise s'est engagée aux côtés de huit organisations nationales et de deux autres associations paneuropéennes basées dans dix pays européens.

L'objectif du projet est d'explorer le champ de « l'administration du sport ». Autrement dit, les processus et/ou les activités liés à la gestion d'une organisation active dans le secteur sportif afin d'identifier les compétences dont les personnes – salariées ou bénévoles œuvrant au pilotage et au fonctionnement d'une organisation sportive – ont besoin pour exercer leur rôle. Le projet vise également à développer et proposer un programme de

formation afin de s'assurer que ces personnes ont les compétences et les savoir-faire nécessaires et appropriés.

Une vaste enquête a d'ores et déjà été conduite en mai 2016. L'analyse factorielle des réponses soutient l'idée de base du projet et a permis de construire une cartographie assez précise du champ de l'administration sportive.

Les partenaires de ce projet de trente mois se sont réunis pour la quatrième fois, les 7 et 8 février derniers à Papendal, aux Pays-Bas, afin de travailler sur le référentiel de compétences et de proposer une description précise des savoirs et savoir-faire attendus par le secteur.

Le projet se dirige désormais vers la rédaction du programme de formation ainsi que la mise en place d'un pilote qui rassemblera quarante participants venus de toute l'Europe début septembre 2017 en Finlande. Sa présentation finale devrait avoir lieu en novembre à Paris en relation avec l'EOSE, la Fédération européenne du sport d'entreprise et la FFSE.

Pour en savoir davantage :  
[www.s2a-sport.eu](http://www.s2a-sport.eu) et Frédéric Delannoy (dtn@ffse.fr), référent EFCS sur le projet.

## Chez Engie, le sport pour s'approprier son environnement de travail

*L'ensemble des activités appréciées par les salariés de l'entreprise a permis d'appréhender leur nouvel espace d'une manière ludique et différente.*

À la suite du déménagement de l'entreprise Engie dans ses nouveaux locaux, les salariés voyaient leurs habitudes bouleversées et se retrouvaient en manque de repères. Comment s'adapter à son nouvel environnement ? Comment faciliter l'appropriation des locaux par les salariés dans un espace de travail complètement dynamisé ? La solution des activités physiques et sportives s'est imposée et la Fédération française du sport d'entreprise les a mises en place au sein d'Engie en deux temps.

La FFSE a d'abord organisé, pendant une semaine, des randonnées autour de l'entreprise. Dirigées par des animateurs spécialisés, les participants ont pu découvrir leur nouvel environnement de travail, entre lieux de détente et lieux de pratique sportive. Ces randonnées de cinquante minutes ont aussi permis de créer une dynamique d'échanges entre collègues.

La semaine suivante, elles ont été suivies par des animations physiques et sportives pendant la pause méridienne dans les bureaux. Du basket, du golf, du tir à l'arc, du volley assis, du tir laser (épreuve du pentathlon moderne) et de l'escrime étaient au programme des deux midis afin de faire découvrir de nouvelles activités pour certains et susciter l'envie de pratiquer une activité physique régulière pour d'autres.

Des ateliers gestes et bonnes postures au travail ainsi que des initiations au programme Loovida (mélange de yoga, pilates et fitness postural) ont aussi été proposés aux salariés afin qu'ils surmontent les maux résultant du déménagement de l'entreprise : stress, fatigue, douleurs articulaires, maux de dos, etc. Les locaux disposant de grands espaces dynamiques de travail (open spaces), les animations ont pu être installées à la vue de tous, au milieu des postes de travail.

## Sensibilisation au handicap : une belle réussite

*Le 2 mars dernier, au gymnase du centre universitaire de Clignancourt, s'est déroulée une opération de sensibilisation au handicap à destination des étudiants de l'université de Paris Sorbonne.*

Lors de cette journée, les étudiants de Paris Sorbonne dont une quarantaine en unité d'enseignement (UE) Ouverture culturelle (option Sensibilisation au handicap) se sont initiés en situation réelle à diverses activités : athlétisme déficient visuel, volley assis et basket fauteuil. La majorité a reconnu avoir sous-estimé les problèmes induits par un handicap : la difficulté physique, notamment avec le basket fauteuil, la perte de mobilité, ressentie fortement au volley assis, ou encore la déstabilisation que l'on peut surtout observer avec l'activité athlétisme déficient visuel où toute notion d'espace disparaît.

# Droit Sport & Entreprises

# Sport en entreprise

## des possibilités multiples

**O**n connaît les bienfaits de l'introduction des pratiques sportives dans l'entreprise. Toutes ces activités sportives ou ludiques sont le plus souvent organisées dans l'entreprise par l'entremise du comité d'entreprise. L'article R.2 323-30 du Code du travail énumère la liste des activités pouvant être financées, parmi elles les activités physiques et sportives. En cas d'absence de comité d'entreprise, ces missions peuvent être assurées par les délégués du personnel conjointement avec l'employeur (art. L.127 à L.129 du Code du sport). De même, une association sportive d'entreprise ou commune à plusieurs peut être créée.

L'avantage de ces pratiques sportives au sein de l'entreprise et sur le lieu de travail permet aussi d'optimiser le temps – l'employeur étant toujours sensible à cet aspect du management. La pratique sportive peut également s'exercer dans un cadre interentreprises. Existe aussi le comité interentreprises quand plusieurs entreprises possèdent ou envisagent de créer des institutions sociales communes. Sans oublier toutes ces compétitions sportives organisées par le mouvement fédéral, en particulier la Fédération française du sport d'entreprise, avec ses championnats locaux, nationaux, européens et mondiaux.

Ces grands rendez-vous ont un impact important sur le sentiment d'appartenance à son entreprise et la fierté de remporter des trophées pour elle. Cette émulation collec-

*Le coupon sport permet d'accéder aux activités physiques de son choix*

tive est un élément fort de la participation à ces compétitions.

Se développent, en outre, des offres en faveur des salariés pour pratiquer une activité sportive en dehors de l'entreprise et participer à toutes les compétitions ou jeux interentreprises ou féderaux. La tendance la plus notable est celle de l'apparition des coupons sport ANCV et des chèques sport et bien-être Actobi, en dehors de l'entreprise ; ce dont rêvaient certains mais qui ne plaît pas à d'autres, notamment au sein du mouvement sportif qui considère que ces chèques siphonnent les clubs d'entreprise. Il n'empêche, les comités d'entreprise sont sollicités pour ce type de subventions.

Rappelons que le coupon sport est un titre nominatif émis par l'ANCV (Agence nationale des chèques vacances) qui permet à ses bénéficiaires d'accéder aux activités sportives de leurs choix. Entièrement dédié à la pratique sportive, il facilite le règlement des adhésions, des licences, des cours et des stages sportifs.

Il s'agit donc d'une aide individuelle à la pratique sportive destinée aux salariés, aux agents de la fonction publique et aux administrés des collectivités locales. Ce coupon sport est diffusé par les comités d'entreprise, les collectivités et les organismes institutionnels qui prennent en charge une partie de leur coût. Valable deux ans en plus de l'année d'admission, il se présente sous la forme d'un chéquier nominatif, disponible en coupures de 10, 15 et 20 euros, utilisables toute l'année par toute la famille (fiscalement à charge) du bénéficiaire dans les clubs et associations sportives conventionnés par l'ANCV. À l'issue de la période de validité, il est possible de demander l'échange des coupons sport non utilisés durant les trois mois qui suivent la fin de leur validité. Pour être prise en compte, toute demande devra être d'un montant égal ou supérieur à 30 euros.

# La chronique des avocats Serge et Michel Pautot sur les différents aspects relatifs à la législation dans le domaine de la pratique sportive au sein des entreprises.



*Avocats au barreau de Marseille et très actifs dans le milieu sportif, Serge Pautot (à gauche sur notre photo) - qui vient d'être réélu à la vice-présidence de la Fédération française de boxe - et Michel Pautot (à droite) sont les créateurs et les rédacteurs de la revue Légisport qui présente et analyse toute la législation concernant la pratique sportive, notamment dans le cadre des entreprises.*

N° 123/janvier - février 2017

*Depuis un quart de siècle, Légisport s'applique à décrypter et à remettre en scène tous les aspects juridiques liés au sport. Un travail minutieux et indispensable à tous les dirigeants*

# 8 bonnes raisons de découvrir l'e-SPORT

Les champions du sport électronique remplissent des stades lors de tournois très rémunérateurs qui sont suivis par des millions de fans de jeux vidéo. Avec l'e-sport, le virtuel devient bien réel.

## Un e-sport à durée de vie réduite

Les disciplines du e-sport s'useraient sans l'apparition de nouvelles versions. C'est le cas de Counter-Strike, ce programme multijoueur en ligne où l'on doit éliminer ses adversaires. La première version du jeu sorti en 1999 a connu un succès foudroyant, créant une communauté de joueurs suffisante pour l'imposer dans l'e-sport. En 2009, une nouvelle version « Counter-Strike : Source » a vu le jour, avant d'être remplacée par « Counter-Strike : Global Offensive » en 2012.

*L'e-sport, ce n'est pas que du sport électronique.* Contrairement à l'étymologie de son nom, il s'agit avant tout d'une pratique compétitive autour d'une dizaine de jeux vidéo qui existent sur le marché. Les joueurs s'affrontent sur des jeux de tirs (Counter-Strike), des jeux de stratégie sous la forme d'arènes de bataille (League of Legends) et sur des simulations sportives (FIFA qui reproduit des matchs de football). Les participants interagissent avec l'écran et communiquent entre eux avec leurs casques munis d'un micro, au cours de parties qui durent une heure en moyenne.

*Il n'y a pas de contre-indication médicale.* En fonction du jeu retenu, l'e-sport

exige des qualités de dextérité, de précision, d'acuité visuelle, de gestion du stress, de rapidité d'exécution, de finesse tactique et de concentration. Il se rapproche d'activités cérébrales comme les échecs, tout en utilisant des compétences que l'on retrouve aussi dans le tir à l'arc ou la course automobile. Mais nul besoin de certificat médical pour le pratiquer : l'e-sport n'est pas à proprement parler une activité physique.

*On peut y jouer en famille.* En équipe ou en face-à-face, le sport électronique peut

réunir devant un écran le fils, la mère, le grand-père, voire l'arrière-grand-père. Si personne ne risque l'entorse au cours d'une partie et si les femmes ont le même potentiel que les hommes, les jeunes sont potentiellement plus doués que leurs ainés. Quand on approche de la trentaine, la capacité d'enchaîner les « actions par minute » et les clics de souris tendent à diminuer. Rares sont d'ailleurs les champions qui durent jusqu'à 35 ans.

*Un véritable exutoire.* Parole de joueur : une partie de jeu vidéo est un moment « où l'on débranche son cerveau », où l'on « ne pense à rien » sauf à jouer, où l'on « s'évade », bref où l'on met de côté tous les soucis de la journée. « C'est mon exutoire », confirme Samy Ouerfelli, di-



## Le jeu vidéo est bon pour la matière grise

Des chercheurs allemands ont montré en 2014 que s'adonner régulièrement à la pratique d'un jeu vidéo fait croître le volume de matière grise dans certaines zones du cerveau. Pour parvenir à ces conclusions, les scientifiques de l'Institut Max Planck ont observé un groupe de 23 personnes s'adonner à une trentaine de minutes quotidiennes du jeu Super Mario. Ils ont ensuite procédé à des examens en imagerie par résonance magnétique (IRM) et ont comparé l'évolution de leur cerveau avec un autre groupe témoin. Résultat, les joueurs ont développé significativement le volume de matière grise de leurs cerveaux comparé à celui des non joueurs. Ces conclusions, publiées dans la revue scientifique *Molecular Psychiatry*, corroborent d'autres travaux américains. Ceux-ci concluaient que certains jeux améliorent les capacités mentales des personnes âgées et préservent, notamment, la qualité de leurs réflexes et leur acuité visuelle.

recteur d'une société (ESL France) qui organise des tournois, et amateur éclairé de sport électronique à ses heures perdues. Comme lui, 850 000 Français participent plus ou moins régulièrement à des compétitions virtuelles, selon un rapport récent du ministère de l'Économie.

**Une pratique à prix raisonnable.** L'e-sport exige une connexion Internet rapide de type ADSL ou, mieux encore, la fibre optique, ainsi qu'un ordinateur relativement puissant vendu aujourd'hui quelque 800 euros, voire une console pour certains programmes comme FIFA 17. Sur ordinateur, la plupart des jeux de la catégorie e-sport sont gratuits

lorsqu'on démarre : les éditeurs se rémunèrent en vendant des packs pour débloquer des options.

**Au stade, le virtuel devient réel.** Des milliers de supporteurs qui applaudissent à tout rompre leurs champions, de la musique, des sports multicolores, des écrans géants... Les tournois de jeux vidéo remplissent des arènes comme le Zénith en France et des stades de 15 000 places en Allemagne ou 40 000 en Corée du Sud, la patrie reine du e-sport. Certaines compétitions internationales organisées par ESL One rassemblent vingt-cinq millions de spectateurs qui se connectent devant leur écran d'ordinateur et suivent les épreuves en direct.

**Un nouvel écosystème.** Avec ses 350 millions d'adeptes dans le monde, ses commentateurs, ses stars, ses fans, ses clubs, ses produits dérivés et ses codes, l'e-sport a créé en quelques années un modèle économique qui a généré en 2016

près de 500 millions d'euros, soit une hausse de 25 % par rapport à 2015. L'Equipe TV, Canal + et Bein sport, qui cherchent à attirer vers le petit écran la génération de l'ordinateur et de la tablette, ont lancé récemment des émissions consacrées au sport électronique. **Les meilleurs sont de vrais pros.** Rémunérés par les clubs, les sponsors et les primes des tournois qui se comptent en centaines de milliers d'euros pour les vainqueurs, il y aurait environ 10 000 « athlètes » e-sport professionnels dans le monde. Moins d'un millier jouent dans l'équivalent de la Ligue 1 de football, avec des émoluments très conséquents : de 4 000 à 25 000 euros par mois.

Nicolas BADIOTAL

# Les joueurs d'e-sport au régime pro

*Comme pour n'importe quelle discipline, l'e-sport réclame beaucoup d'entraînement pour améliorer des qualités spécifiques.*

**Rencontre avec le champion Vincent Schopenhauer et Jordan Savelli, vrai manager d'un jeu virtuel.**

**C**haque jour, par la magie de l'Internet, Vincent Schopenhauer et Jordan Savelli se retrouvent dans le monde virtuel des jeux vidéo pour sept heures d'entraînement intense et bien réel. Le premier, célèbre dans l'univers du e-sport sous le nom de Happy, est capitaine d'une équipe professionnelle figurant dans le top 10 de l'indémodable jeu de tir Counter-Strike. Le second est tout à la fois entraîneur et manager de la formation, un œil sur les matchs de ses cracks, un autre sur les contrats et les relations avec le sponsor américain EnVyUs.

Vincent Schopenhauer, 25 ans, à l'allure d'un étudiant habillé avec soin, est un pionnier de la discipline. Fils d'ingénieur, « plutôt doué à l'école », il a grandi devant un PC. À 16 ans, il découvre par hasard Counter-Strike, un classique du genre. C'est le déclic : « Dès le début, j'ai compris que j'étais doué pour l'e-sport », raconte-t-il. En dépit de l'inquiétude et des réticences de ses parents, l'adolescent s'adonne des jours et des nuits à sa passion, renonçant en terminale scientifique à son bac et à ses études.

Dans l'univers naissant du sport électronique, l'heure est encore aux primes de victoire à quelques dizaines d'euros mais peu importe. Par des indices ici et là, l'exemple précurseur de la Corée du Sud, l'intérêt des annonceurs, Vincent Schopenhauer y entrevoit une possible carrière. Au prix de quatorze heures d'entraînement par jour, il intègre des équipes de plus en plus fortes, jusqu'à toucher ses premiers chèques à l'âge de 21 ans. Depuis, il a assisté à l'envolée des revenus et des primes de tournois. « Les salaires à mon niveau oscillent aujourd'hui entre 8 000 et 22 000 euros par mois », indique-



t-il sans dévoiler le montant exact de ses revenus.

Toutefois, le jeune homme prévient : tout le monde ne peut pas devenir un champion de sport électronique. Il faut une intelligence du jeu, des réflexes, une capacité à enchaîner à toute allure des actions œil-cerveau-main... De son côté, le manager de Vincent Schopenhauer, Jordan Savelli, a compris assez vite qu'il ne franchirait pas le cap qui sépare le joueur passionné mais limité, du crack vivant de ses compétences. Mais ce jeune homme de 25 ans a d'autres cordes à son arc qu'il met désormais au service des cinq membres de l'équipe : le sens de l'écoute, le goût du relationnel, la rigueur, la soif d'apprendre.

Au reste, quand il n'est pas en tournée avec ses joueurs en Asie, aux États-Unis ou en Europe, Jordan Savelli suit de près leurs entraînements quotidiens ou les matchs de leurs rivaux. Comme n'importe quel coach, il rassure, conseille, analyse ou critique les actions de jeu. En outre, durant les tournois qui accaparent l'équipe neuf mois sur douze, il tente d'inculquer à ses protégés les règles d'une bonne hygiène de vie, avant de confesser : « Prendre soin de son corps n'est pas encore entré dans les mœurs des e-joueurs. » Et, au final, ces compétiteurs ont une carrière courte. Prudemment, Vincent Schopenhauer économise pour le jour pas si lointain où il devra se reconvertis... dans l'écosystème e-sport.

N.B.

## Les jeux vidéo nuisent-ils à la réussite scolaire ?

C'est la grande peur des parents : quand leurs enfants passent plus de temps à jouer aux jeux vidéo, ils en ont moins à consacrer à la pratique d'activités physiques ou à leurs devoirs. Crante parfois fondée : selon plusieurs études, les élèves y jouant de façon excessive sont davantage susceptibles d'avoir des troubles de la concentration et de délaisser leur travail. Toutefois, à l'inverse, « un usage modéré des jeux vidéo peut être utile pour acquérir des compétences spatiales, d'orientation géographique, de lecture de carte et aider les élèves à obtenir de meilleurs résultats pour la résolution des problèmes en mathématiques », révèle une enquête de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) réalisée en 2015 dans 65 pays.

Les jeux vidéo permettraient en effet de développer un esprit logique, en résolvant des énigmes pour avancer au niveau suivant, et d'utiliser les compétences apprises au cours de la journée dans les différentes matières. « Les élèves qui jouent à des jeux vidéo à un seul joueur à une fréquence allant d'une fois par mois à plusieurs fois par semaine obtiennent ainsi, en moyenne, de meilleurs résultats en mathématiques, en compréhension de l'écrit, en sciences et en résolution de problèmes que les élèves qui n'y jouent jamais ou presque jamais », conclut cette enquête.

## Le PSG vise ces sommets-là aussi

Depuis octobre 2016, le Paris Saint-Germain a lancé une section e-sport autour du jeu de football FIFA 17 et du jeu de stratégie League of Legends. Le club a recruté comme manager l'ex-champion Bora Kim, connu sous le nom de Yellowstar, ainsi que deux autres joueurs de talent : le Danois champion du monde de FIFA 17 August « Agge » Rosenmeier et l'espoir français Lucas « DaXe » Cuillerier, lequel s'est illustré dès sa première compétition en remportant l'ESWC, un tournoi majeur de FIFA 17, à l'âge de seulement 16 ans. L'AS Monaco et l'Olympique lyonnais se lancent aussi dans la partie en créant leur équipe FIFA 17.

## Des contrôles antidopage

L'Electronic Sports League (ESL), l'un des plus importants organisateurs de tournois dans le monde, a mis en place des contrôles antidopage lors des grands rendez-vous. Les tests servent à dépister l'Adderall, un psychostimulant. Ce médicament utilisé dans le traitement du trouble déficitaire de l'attention ou de la narcolepsie est régulièrement absorbé de façon détournée par les étudiants américains pour améliorer leurs capacités de raisonnement et de mémorisation lors des examens. « L'augmentation du montant des gains a renforcé la tentation de briser les règles », avait expliqué l'ESL en 2015 en lançant les contrôles après les révélations d'un ancien joueur, Kory Friesen, sur le rôle de l'Adderall en compétition.

**PARIS**  
Pte de Versailles  
20>22 JUIN

**STRASBOURG**  
**EUROPE**  
7>9 NOV

# 2017

## LES CONGRÈS/SALONS **QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL**



**90 EXPOSANTS / 50 CONFÉRENCES / 3 800 PARTICIPANTS**



# Préventica

**QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL**



Sous le Haut Patronage du Ministère des Affaires sociales et de la Santé, du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social\* et du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports\*



\*En cours de renouvellement pour 2017

EXPOSER +33 (0)5 57 54 12 65 • DEVENIR PARTENAIRE +33 (0)5 57 54 38 26

INFORMATIONS & INSCRIPTION GRATUITE  
[www.preventica.com](http://www.preventica.com) • CODE **PSM87N**

# Faire de l'exercice, une arme contre l'AVC

**Manger moins gras et avoir une activité physique ou sportive régulière... voilà le premier traitement pour les patients ayant un problème de cholestérol.**

Sipa Productions/Fotolia



C'est certainement de la déformation professionnelle. Quand le professeur Daniel Thomas fait ses courses au supermarché, il ne peut s'empêcher de jeter un petit coup d'œil dans les caddies des autres clients. « C'est souvent un bon moyen pour détecter les personnes ayant le plus de risques d'avoir un problème de cholestérol », explique cet ancien chef de service hospitalier parisien, président d'honneur de la Fédération française de cardiologie.

Faut-il s'inquiéter de son taux de cholestérol ? Et est-ce mauvais d'avoir trop de cholestérol ? Depuis quelques années, ces questions reviennent régulièrement dans l'actualité avec une polémique autour des médicaments (les statines) destinés à faire baisser le niveau de cholestérol.

Certains médecins affirment que celui-ci est sans danger et que ces médicaments ne servent à rien (lire ci-contre). « Un discours inépte et non fondé », répond la très grande majorité des cardiologues. « Un taux trop élevé de cholestérol augmente le risque de maladies cardiovasculaires, af-

firme ainsi la Fédération française de cardiologie. Le cholestérol est responsable d'un infarctus du myocarde sur deux ».

Le cholestérol est une graisse qui a deux origines : aux deux tiers il est fabriqué par le foie, pour un tiers il est issu de notre alimentation, notamment des produits d'origine animale, tels que la viande, le poisson ou les œufs. Et il existe deux types de cholestérol : le bon et le mauvais. La différence entre les deux est liée aux protéines qui le transportent dans le sang.

Les HDL (lipoprotéines de haute densité) récupèrent le cholestérol en excès et le ramènent au foie où il est transformé avant d'être éliminé. C'est ce qu'on appelle le bon cholestérol. Pour leur part, les LDL (lipoprotéines de faible densité) transportent le cholestérol du foie vers toutes les cellules de l'organisme. On les désigne comme le mauvais cholestérol car quand elle est en excès, cette graisse s'accumule, se dépose sur les parois des artères et finit par former une plaque d'athérome. La circulation du sang se retrouve entravée avec des artères qui se bouchent de manière

progressive. S'il s'agit d'une artère du cœur, la personne risque de faire un infarctus. S'il s'agit d'une artère du cerveau, elle peut faire un accident vasculaire cérébral (AVC).

« Tout l'enjeu est donc d'avoir le moins possible de mauvais cholestérol et un niveau le plus élevé possible de bon cholestérol », indique le professeur Yves Juilliére, chef de l'unité fonctionnelle d'insuffisance cardiaque du CHU de Nancy. « Et les hommes et les femmes ne sont pas égaux dans ce domaine. Durant leur période d'activité hormonale œstrogénique, entre 14 et 45 ans, les femmes ont ainsi naturellement un taux élevé de bon cholestérol », ajoute ce médecin.

Que faire lorsqu'on a un excès de mauvais cholestérol dans le sang ? En général, le premier traitement ne repose pas sur la délivrance de médicaments. La priorité est d'adopter une meilleure hygiène de vie, en mangeant de manière plus équilibrée avec moins de matières grasses et en faisant une activité physique ou sportive. « Certains patients, notamment après 50 ans,

*Pour prévenir les AVC, les sports d'endurance sont plus recommandés que ceux qui provoquent des efforts explosifs.*



sont un peu inquiets quand on leur parle de refaire du sport. Il vaut donc mieux parler d'activité physique au sens large », indique le docteur Patrick Bacquaert, médecin-chef de l'Institut de recherche du bien-être, de la médecine et du sport santé (IRBMS).

L'essentiel est de se bouger au moins trente minutes par jour. « Au quotidien, il peut s'agir de jardiner, bricoler, jouer avec vos enfants et petits-enfants, promener votre chien. Dans vos déplacements, vous pouvez privilégier les déplacements à vélo ou à pied et préférer les escaliers à l'ascenseur », souligne l'Assurance-maladie dans ses conseils de prévention.

Mais, au-delà de l'activité physique de tous les jours, plusieurs études ont aussi montré les bienfaits du sport. « Cela permet de faire baisser le taux de mauvais cholestérol (LDL) et d'augmenter le taux de bon cholestérol (HDL) », souligne le professeur Thomas. « Les sportifs réguliers ont un taux de bon cholestérol jusqu'à 30 % plus élevé que les sédentaires. En effet, durant un exercice physique, l'organisme va utiliser le cholestérol pour mieux fonctionner », ajoute la Fédération française de cardiologie.

Selon les médecins, il vaut mieux opter pour des activités d'endurance. « On peut faire de la marche, du running, du cyclisme, de la natation ou du cardio-training dans une salle de sport », conseille le docteur Bacquaert. « Ces disciplines d'endurance sont plus bénéfiques que les sports "hachés" qui reposent sur une succession d'efforts explosifs, comme le tennis ou le squash, ajoute-t-il. Cela étant, dans des clubs de sport santé, il est possible d'adapter ces disciplines en faisant, par exemple, jouer au tennis avec des balles en mousse et avec des séquences de frappe bien calibrées ».

Selon la Fédération française de cardiologie, il convient de pratiquer une activité physique à intensité modérée ou élevée entre trente et soixante minutes, au moins cinq fois par semaine. « En moyenne, on constate une augmentation du taux de bon cholestérol de 10 % au bout de trois mois d'activité physique régulière modérée », précise cette instance.

Pour le professeur Juilliére, il faut donc se bouger tout en sachant où sont ses limites.

## Ce qu'il faut manger et ce qu'il faut éviter

Les patients avec un excès de mauvais cholestérol (LDL) doivent observer quelques règles de bonne diététique : éviter les fritures pour préférer la cuisson à la vapeur ou en papillote, limiter la consommation de produits industriels (souvent riches en matières grasses « cachées »), limiter le sel, boire beaucoup d'eau et mieux choisir le contenu de son assiette.

Les aliments qui font baisser le cholestérol sont les huiles végétales (colza, maïs, soja, tournesol, olives), les margarines, les oléagineux et les poissons (au moins 2 fois par semaine). Selon l'Assurance-maladie, il faut choisir des produits céréaliers riches en fibres (pain complet, de son, de seigle), consommer chaque jour et à chaque repas des fruits et légumes.

Les aliments riches en cholestérol étant le beurre, le saindoux, la crème fraîche, les charcuteries grasses, les viandes grasses (rouges plutôt que blanches), les pâtisseries, certains plats cuisinés. Par ailleurs, il existe des aliments qui ne sont pas « gras » mais riches en cholestérol : les œufs (surtout le jaune), les abats, les huîtres.

« Il ne faut pas non plus que le patient de 50 ou 60 ans, qui se retrouve avec un excès de cholestérol, se mette à courir le marathon du jour au lendemain ».

Pierre BIENVANT

## Polémique

# Des médicaments au cœur de la polémique

*Près de 6,5 millions de Français sont soignés avec des statines destinées à traiter l'excès de cholestérol dans le sang. Les cardiologues défendent ces traitements qui sont jugés inutiles par d'autres médecins, plus minoritaires.*

Ce sont des médicaments qui sont parmi les plus prescrits en France : en 2013, l'Assurance-maladie indiquait que 6,4 millions de patients suivaient un traitement par statines, ces comprimés destinés à traiter l'excès de cholestérol dans le sang. « On enregistre plus d'1 million de nouveaux patients chaque année », ajoutait la « Sécu » en précisant que les remboursements de ces médicaments ont représenté 1,2 milliard d'euros en 2012.

Depuis plusieurs années, les statines sont au cœur d'une polémique. Certains médecins affirment que le monde de la cardiologie et l'industrie pharmaceutique ont créé une psychose infondée autour du cholestérol. Selon eux, celui-ci n'augmente pas le risque cardiovasculaire et les très nombreuses prescriptions de statines sont injustifiées. Pour bon nombre de cardiologues, ce discours « mensonger et irresponsable » n'est pas sans conséquences. « On voit aujourd'hui de plus en plus de patients qui arrêtent de prendre leurs statines alors qu'ils ont un réel problème de cholestérol et de risques cardiovasculaires », dénonce le pro-

fesseur Daniel Thomas, président d'honneur de la Fédération française de cardiologie.

Face à cette bataille, le mieux est sans doute de s'en remettre aux conclusions de la Haute Autorité de santé (HAS). Elle estime que les statines ont une efficacité reconnue chez les patients à haut risque cardiovasculaire, avec une réduction de 10 % du risque de mortalité quelle que soit la statine. Le choix du médicament et de son dosage dépend du niveau de risque du patient, de l'existence d'antécédents cardiovasculaires et du taux initial de mauvais cholestérol (LDL).

« En prévention secondaire, c'est-à-dire chez les patients ayant déjà eu un problème cardiovasculaire, l'utilité des statines est amplement démontrée », affirme le professeur Thomas.

La situation est différente en prévention primaire en ce qui concerne les patients avec un excès de cholestérol mais n'ayant jamais eu d'accident cardiovasculaire. Dans ce cas et en général, il convient d'abord d'améliorer son hygiène de vie.

P.B.



## Gilles Moretton : une balle d'avance

Dès sa sortie des courts, l'ancien champion de tennis s'est construit une carrière de chef d'entreprise dans le sport. Trente-trois ans plus tard, il entame une nouvelle étape : l'action bénévole.

Gilles Moretton, figure du milieu sportif lyonnais, a déjà deux carrières derrière lui : joueur professionnel de tennis et chef d'entreprise. Zoom arrière. Repéré très jeune, Gilles Moretton entre en équipe de France de Coupe Davis en 1977 et enchaîne les grands tournois internationaux. En 1982, il est finaliste de la Coupe Davis à Grenoble, aux côtés de Yannick Noah, son copain au lycée sport-études de Nice. Deux ans plus tard, le jeune marié et père de famille quitte les courts sans se retourner. « Le sport de haut niveau est une école exceptionnelle d'humilité et de travail, explique-t-il aujourd'hui. Mais c'est aussi un mode de fonctionnement perfectionniste qui créé une insatisfaction permanente. » Fort des qualités développées dans sa jeunesse, Gilles Moretton devient aussitôt entrepreneur dans le business du sport. En 1985, il crée le Grand Prix de tennis de Lyon, qu'il dirigera pendant vingt-trois ans et fonde dans la foulée sa propre société, Gilles Moretton Organization (GMO), pour organiser des événements sportifs. Il dirigera aussi l'ASVEL, presti-

gieux club de basket qu'il mènera à deux reprises au titre de champion de France, avant de le revendre en 2014 à la star du ballon orange Tony Parker. Il reprend également l'organisation du marathon de Lyon, codirige pendant deux ans Sportfive, poids lourd de la gestion des droits marketing et audiovisuels sportifs, développe puis cède sa société Occade Sports à Canal+ (qui la rebaptise Canal+ Events), et investit dans la chaîne locale Télé Lyon Métropole. Mais 2015 marque une autre étape. Terminé le monde de l'entreprise, place au bénévolat « porteur de valeurs ». Gilles Moretton devient secrétaire général du Raid Napoléon (lire aussi page 29). Cette course à pied finance notamment Docteur Clown, une association qui invite des artistes du divertissement à se rendre auprès d'enfants hospitalisés. Gilles Moretton est également actif auprès de Solidarité Sida et s'est porté récemment candidat à la présidence de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de tennis. La retraite, ce n'est pas pour demain.

Louise TANGUY

### Son parcours sportif

#### 1974 et 1976

- Champion de France de tennis en individuel, catégories 15-16 ans et 17-18 ans

#### 1977 à 1984

- Membre de l'équipe de France de Coupe Davis

#### 1979

- Huitièmes de finaliste de Roland-Garros contre Björn Borg et les seizièmes à Wimbledon

#### 1981

- Finaliste du tournoi d'Atlanta

#### 1982

- Finaliste avec l'équipe de France de la Coupe Davis à Grenoble

#### 1984

- Fin de sa carrière de joueur professionnel



# LES VOILES DE L'ENTREPRISE

8&9 sept. 2017  
Saint-Tropez



La voile dans l'entreprise,  
bien plus que du sport !





# LACOURSE DE DIVERSITÉ

4<sup>e</sup> ÉDITION



JEUDI **28**  
SEPTEMBRE  
2017

**HIPPODROME  
D'AUTEUIL PARIS**

**6 KM-3 KM**  
COURSE OU MARCHE

**SOLO  
OU  
DUO**

**CLASSEMENTS**  
MIXITÉ  
HANDICAP  
INTERGÉNÉRATION

**Rendez-vous 16h30**  
ÉCHAUFFEMENT SUIVI DU DÉPART  
**AFTER-RUN ET VILLAGE D'ANIMATION**

**ACCÈS**

**M 10**

**PORTE  
D'AUTEUIL**

ACCÈS POUR LES PERSONNES  
À MOBILITÉ RÉDUITE  
ROUTE D'AUTEUIL AUX LACS  
75016 PARIS

**STATIONS VÉLIB'**

N° 16035  
ALLÉE DES  
FORTIFICATIONS

N° 16115  
52 RUE  
RAFFET

N° 16034  
76 RUE  
D'AUTEUIL

PARTENAIRES

**FHM  
SOLUTIONS**

Ressourcer le monde

**VEOLIA**



**16**

**INSCRIPTIONS**   
[LACOURSEDELADIVERSITE.COM](http://LACOURSEDELADIVERSITE.COM)